JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU TREIZIÈNE PARLEMENT

10 GEORGE V (1919)

VOLUME LVI

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1920

S—1

TABLE DES MATIÈRES.

PROCLAMATION

CANADA.

L. H. DAVIES.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Commune de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le seizième jour du mois d'août courant, à laquelle date, en Notre Cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite cité d'Ottawa, lundi, le premier jour du mois de septembre 1919, à trois heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Le Très Honorable Sir Louis Henry Davies, membre de Notre très honorable Conseil privé, chevalier commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, juge en chef du Canada, député de Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notre dit Dominion, ce sixième jour d'août en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-neuf, et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

FRANCIS CHADWICK,

Greffier adjoint de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Lundi, 1er septembre 1919.

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la troisième session du treizième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat sont:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Belcourt, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Choquette, Cloran, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McLean, McLennan, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Turriff, Watson, Webster, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Elle est lue par Son Honneur le Président comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 26 août 1919.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, lundi, le 1er septembre, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR A. SLADEN,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône,

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Dans cette visite, la première qu'il fait au Canada, Son Altesse le Prince de Galles renoue, sans tarder, ses excellents rapports avec ses camarades de l'armée canadienne et, en même temps, entreprend la tâche importante de se rendre compte, par lui-même, des ressources et du développement de notre pays et des aspirations idéales de notre peuple. La chaleureuse et sincère bienvenue qui l'accueille partout est une preuve que les liens qui unissent notre pays à la mère patrie et aux autres dominions dans une grande communauté de nations, n'ont jamais été plus intimes ni plus fermes qu'aujourd'hui.

L'urgence de procéder immédiatement à l'examen du Traité de paix entre les puissances alliées et l'Allemagne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, m'a forcé de vous convoquer pour reprendre vos travaux qui, je l'espère, ne seront pas de longue durée.

Mes conseillers sont d'avis que ce Traité ne devrait pas être ratifié au nom du Canada sans avoir été approuvé par le Parlement. Des copies authentiques de ce document seront soumises sans délai à votre examen.

On vous demandera de plus d'étudier d'autres mesures parmi lesquelles seront comprises celles que rendent immédiatement nécessaires le retour prochain de la paix et les conditions du Traité de paix.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Des prévisions budgétaires vous seront soumises pourvoyant aux moyens financiers que pourraient nécessiter le Traité de paix et autres fins.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Pendant plus de cinq ans le monde a subi la désolation et l'horreur d'une guerre qui lui était imposée par un esprit et un dessein d'agression intolérables. Heureusement, notre pays n'a pas souffert des désastres et des ruines qui ont accablé plusieurs autres nations, mais toute participation à la guerre nous a imposé de lourds fardeaux et de grands sacrifices que notre peuple a supportés avec un courage inébranlable. Avec une respectueuse reconnaissance, nous nous rendons compte que le monde sort victorieux de cette longue lutte contre les forces d'un militarisme barbare et d'une attaque féroce. Le travail de reconstruction pourra être difficile et même pénible, mais nous devons l'entreprendre avec la même détermination et le même courage irréductibles qui ont soutenu notre conduite durant les années de lutte. A vous et à la grande nation dont les intérêts vous sont confiés, je souhaite la protection divine dans votre labeur.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Son Honneur le Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par Son Honneur le Président.

Ordonné que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général demain.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Aussi ordonné que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—Les honorables MM. Béique, Belcourt, Bostock, Daniel, Roberston, Tanner, Watson, Willoughby et Sir James Lougheed, G.C.M.G., ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

1. Le Traité de paix entre les alliés et les puissances alliées et l'Allemagne, signé à Versailles le 28 juin 1919.

2. Le protocole supplémentaire au Traité de paix, signé à Versailles, le 28 juin 1919.

3. La convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'empire britannique, la France et l'Allemagne, au sujet de l'occupation militaire des territoires du Rhin, signé à Versailles, le 28 juin 1919.

4. La déclaration des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France, relativement à l'occupation des provinces du Rhin, du 16 juin 1919.

5. La réponse des puissances alliées et associées aux observations de la délégation allemande sur les conditions de la paix, 16 juin 1919.

6. Le traité entre les Etats-Unis d'Amérique, l'empire britannique, la France, l'Italie, le Japon et la Pologue, signé à Versailles le 28 juin 1919.

Documents de la Session Nos 41, 41a, b, c, d, e, 1919.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque du Parlement pendant l'ajournement 1919.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1919.

A l'honorable Président du Sénat:

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport, pour la vacance de 1919.

Vu le court espace de temps, le rapport des bibliothécaires est nécessairement bref.

Ils ont peu de nouvelles publications importantes à mentionner. Le service régulier des postes n'est pas encore rétabli, et les facilités de transport pour les caisses de livres laissent encore à désirer.

Au moyen du service des postes et avec les frais additionnels ils ont obtenu régulièrement les publications sur la législation, les finances et autres ouvrages.

Les livres achetés immédiatement après le feu de 1916, pour remplacer les collections détruites, sont encore en entrepôt et couvertes par des assurances chez notre agent à Londres et ne pourront point être expédiés au Canada tant que la bibliothèque ne sera pas agrandie.

Lorsque le local que l'on se propose de consacrer à la bibliothèque dans les nouvelles bâtisses du Parlement, sera mis à la disposition des bibliothécaires, le service de la bibliothèque exigera une augmentation de son personnel pour répondre aux demandes des membres du Parlement.

Ils se sont procuré une quantité suffisante de Livres bleus et de rapports sur les questions à l'ordre du jour concernant les problèmes de l'après-guerre en Angleterre, en France et aux Etats-Unis; ces publications seront à la disposition des membres.

Le tout humblement soumis.

A. D. DeCELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

Ottawa, 1er septembre 1919.

(Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session No 40, 1919).

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 2 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Belcourt,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Cloran,
Curry,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Turriff,
Watson,
Webster,
White,
Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Turriff:—
La *North Empire Insurance Company.*

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement étant lu,

L'honorable M. Nicholls, secondé par l'honorable M. Fowler, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambre du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
Sur motion de l'honorable M. David, il est
Ordonné que le débat sur ladite adresse soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 3 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bradbury, Cloran, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Nicholls:—

John R. S. Carson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christiana Patience Carson.

Par l'honorable M. Blain:—

Arthur Leroy Eastcott, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Magee Eastcott.

L'honorable Sir James Lougheed, du Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente son premier rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
Le mercredi, 3 septembre 1919.

Le Comité de sélection, chargé de nommer les sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la session actuelle, a l'honneur de soumettre la liste

suivante de sénateurs qui ont été choisis pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:—

Comité mixte de la bibliothèque.

Le Président du Sénat et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power (C.P.), Taylor, Turriff et Webster.—16.

Comité mixte des impressions.

Les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power (C.P.), Prince, Ratz, Robertson (C.P.), Sharpe, Talbot, Thibaudeau, Todd et White.—21.

Comité des ordres permanents.

Les honorables messieurs Bostock, Lavergne, Macdonell, Power (C.P.), Pringle, Tanner, Tessier, Willoughby et Yeo.—9.

Comité des banques et du commerce.

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Bennett, Boyer, Casgrain, Curry, Dandurand (C.P.), Daniel, Edwards, Fisher, Foster, L'Espérance, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), McLennan, McMeans, McSweeney, Nicholls, Planta, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Schaffner, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Turriff, Webster et Willoughby.—32.

Comité des chemins de fer, des télégraphes et des havres.

Les honorables messieurs Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt (C.P.), Blain, Bostock, Bourque, Bradbury, Casgrain, Choquette, Crosby, Dandurand (C.P.), David, Daniel, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McHugh, Michener, Milne, Mitchell, Murphy, O'Brien, Poirier, Pope, Power (C.P.), Robertson (C.P.), Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Talbot, Tessier, Thompson, Watson et White.—50.

Comité des bills privés.

Les honorables messieurs Barnard, Béique, Beith, Belcourt (C.P.), Bénard, Bostock, Boyer, Cloran, Domville, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Harmer, Legris, Lynch-Staunton, McHugh, Mulholland, Murphy, Planta, Prince, Pringle, Tanner, Todd et Wilson.—25.

Comité des finances.

Les honorables messieurs Béique, Bostock, Dandurand (C.P.), Foster, Laird, L'Espérance, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), McLean, Michener, Nicholls, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Smith, Thompson, Power (C.P.), Watson et White.—17.

Comité de régie interne et des dépenses imprévues.

Les honorables messieurs Beith, Bennett, Blain, Bolduc (Président du Sénat), Bostock, Bradbury, Daniel, Fisher, Gordon, Landry, Lavergne, Legris, Lougheed, Sir

James (C.C.M.G., C.P.), McLean, McSweeney, Michener, Montplaisir, Pope, Power, (C.P.), Prowse, Ross (Middleton), Sharpe, Thompson, Watson et Webster.—25.

COMITÉ DES DÉBATS ET DES COMPTES RENDUS.

Les honorables messieurs Blondin (C.P.), Bostock, Dandurand (C.P.), Dennis, Forget, L'Espérance, Nicholls, Poirier et Power (C.P.).—9.

COMITÉ DES DIVORCES.

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Fisher, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Ross (Middleton), Talbot, Tanner, Watson et Willoughby.—9.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Les honorables messieurs Beith, Béique, Boyer, Douglas, Edwards, King, Prince, Ross (Middleton) et Smith.—9.

COMITÉ DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

Les honorables messieurs Beith, Dandurand (C.P.), Dessaulles, McMeans, Nicholls, Prowse, Robertson (C.P.), Sharpe et Todd.—9.

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

Les honorables messieurs Girroir, Milne, Mitchell, McSweeney, Nicholls, Schaffner, Shatford, Tessier et Thibaudeau.—9.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS.

Les honorables messieurs Belcourt (C.P.), Bourque, Daniel, David, De Veber, Douglas, Edwards, Murphy et Wilson.—9.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

Les honorables messieurs Belcourt (C.P.), Bénard, Dessaulles, Donnelly, Foster, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Power (C.P.), Roche et Yeo.—9.

COMITÉ DES ÉDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Forget, Fowler, Harmer, McLennan, Mulholland, Power (C.P.) et Watson.—9.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT.

Le Président du Sénat et les honorables messieurs Blain, Landry, Thompson et Watson.—5.

Votre comité recommande que la règle 78 du Sénat, en tant qu'elle limite le nombre de sénateurs appelés à former le Comité permanent de l'agriculture et des forêts et le Comité permanent de l'immigration et du travail, soit modifié de façon à autoriser lesdits comités à augmenter, sur rapport au Sénat, le nombre de sénateurs qui les composent, si lesdits comités sont d'avis que cette augmentation est désirable; votre comité recommande, en outre, que le greffier du Sénat soit chargé d'adopter les mesures devant donner suite à l'amendement présentement proposé en invitant les sénateurs à prendre cet amendement en considération conformément à la règle 29 du Sénat.

Le tout humblement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Nicholls, secondé par l'honorable M. Fowler, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 4 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Blain, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Cloran, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Mitchener, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et déposée:—

La *North Empire Fire Insurance Company* demande l'adoption d'une loi qui rende valide l'émission d'actions de son capital social, pour les échanger avec des actions de la *Canada West Fire Insurance Company* et qui augmente les pouvoirs que lui confère sa charte.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du Comité de sélection chargé de choisir les sénateurs qui doivent faire partie des différents comités permanents du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Sir James Lougheed propose,

Qu'il soit résolu qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les alliés et puissances associées et l'Allemagne (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été

signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Après débat.

La question de concours étant posée sur ladite motion,

L'honorable M. Bostock propose en amendement,

Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "et que cette Chambre remette le débat sur la dite résolution au seize courant".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, adoptée et il est

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Résolu qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon et la Pologne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Résolu qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation à la convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, la France et l'Allemagne, relative à l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à deux heures et demie demain après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Vendredi, 5 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	McHugh,	Roche,
Blain,	Fisher,	McLean,	Ross (Middleton),
Blondin,	Forget,	McLennan,	Schaffner,
Bostock,	Foster,	McSweeney,	Tanner,
Bourque,	Fowler,	Michener,	Taylor,
Boyer,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Bradbury,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Dandurand,	Gordon,	Planta,	Thorne,
Daniel,	King,	Poirier,	Todd,
David,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Dessaulles,	Legris,	Power,	Watson,
De Veber,	Lougheed (Sir James),	Prince,	Webster,
Domville,	Macdonell,	Prowse,	Yeo.
Donnelly,	McCall,	Ratz,	
Douglas,		Robertson,	

Deux heures et demie de l'après-midi.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,
Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est
Ordonné que les sénateurs désignés dans le rapport du Comité de sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans ledit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le Comité des ordres permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le Comité de régie interne et comptes imprévus ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908,* et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et des havres, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du Comité permanent des débats et des comptes rendus, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des débats et des comptes rendus a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du Comité permanent de l'administration du service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Thompson, président du Comité permanent des banques et du commerce, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des bills privés présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Boyer, du Comité permanent de l'agriculture et des forêts, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à tros (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. McSweeney, du Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

PETER McSWEENEY,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. De Veber, du Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du Comité permanent des édifices et terrains publics, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des édifices et terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 371,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son premier rapport.
1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour toutes fins, y compris l'audition des témoignages donnés sous serment concernant les faits allégués dans les pétitions des personnes en instance de divorce, et que permission lui soit accordée de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.
Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Todd, du Comité permanent de l'immigration et du travail, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

IRVING TODD,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Sur motion de l'honorable M. Foster, il est

Ordonné que les honorables sénateurs Bradbury, Casgrain, Pope et Foster soient constitués en comité spécial pour conférer et agir de concert avec le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de surveiller la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel du gouvernement, dans le but de prendre en considération la forme à donner au monument qui doit y être élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, et de faire rapport à cette Chambre et qu'un message soit envoyé aux Communes en conséquence.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au mardi, 23 du courant, à trois heures de relevée.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de commissions instituées depuis 1912, leur objet, les noms et les traitements de leurs membres, le coût total de chacune d'elles, et celles qui sont encore en existence.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Taylor, Turriff et Webster, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Aussi qu'un message soit porté à la Crambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power, C.P., Prince, Ratz, Robertson, C.P., Sharpe, Talbot, Thibaudeau, Todd et White, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Aussi qu'un message soit porté à la Crambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Landry, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat,

Une copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, datée du 7 août 1919, relative à la résolution adoptée par la Chambre des Communes au sujet de la collation des titres d'honneur à des sujets britanniques résidants en Canada.

Documents de la Session No 42, 1919.

Avec la permission du Sénat,

La motion de l'honorable M. Fowler, qui est sur l'ordre du jour de lundi prochain est lue et

Sur motion de l'honorable M. Fowler, il est

Ordonné qu'un comité de douze membres de cette Chambre soit institué pour s'enquérir et faire rapport à la présente session sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson, et sur les avantages qu'offrent les ports de cette baie pour servir de terminus de chemin de fer; et que pouvoir soit donné à ce comité de faire quérir personnes et documents; et que les sénateurs suivants soient choisis pour faire partie dudit comité: les honorables messieurs Bostock, Casgrain, Dandurand (C.P.), Daniel, De Veber, Fowler, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Michener, Schaffner, Sharpe, Watson et Willoughby.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 23 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Domville,	McCall,	Schaffner,
Belcourt,	Donnelly,	McLean,	Sharpe,
Blain,	Douglas,	McMeans,	Shatford,
Blondin,	Edwards,	McSweeney,	Tanner,
Bostock,	Farrell,	Michener,	Tessier,
Bourque,	Fisher,	Milne,	Thibaudeau,
Boyer,	Foster,	Montplaisir,	Thompson,
Bradbury,	Fowler,	Mulholland,	Todd,
Choquette,	Girroir,	Murphy,	Turriff,
Cloran,	Godbout,	Nicholls,	Watson,
Crosby,	Gordon,	O'Brien,	Webster,
Dandurand,	Harmer,	Poirier,	White,
Daniel,	Laird,	Pope,	Willoughby,
David,	Lavergne,	Power,	Yeo.
Dennis,	L'Espérance,	Prince,	
Dessaulles,	Lougheed	Prowse,	
De Veber,	(Sir James),	Robertson,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Willie Wettlaufer, du township de West-Zorra, dans le comté d'Oxford, province d'Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Edward Wettlaufer.

James Henry Sylvester, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Sylvester.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés, du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels amoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, pour l'exercice expiré le 31 mars 1919, et pour chaque mois consécutif jusqu'à date.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 5 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

Documents de la Session No 74, 1919.

Aussi,—Copie des Décrets du Conseil qui suivent:—

C.P. 1200, du 11 juin 1919, approuvant l'article 11b de la loi du logement de l'Ontario, comme partie du projet de logement de l'Ontario.

C.P. 1721, du 14 août 1919, approuvant le plan général du logement de la Nouvelle-Ecosse.

C.P. 1725, du 18 août 1919, approuvant la demande du gouvernement du Manitoba à l'effet de modifier le projet du logement du Manitoba, approuvé le 11 juin 1919.

C.P. 1766, du 23 août 1919, amendement aux principes généraux au projet de logement du gouvernement fédéral, touchant le "coût maximum des logements" et le "nombre d'années pour le remboursement des emprunts".

Documents de la Session No 43, 1919.

Aussi,—Modification du règlement de la Radiotélégraphie, No 56, du 25 juin 1919.

Documents de la Session No 46, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, "Loi des Terres fédérales".

Documents de la Session No 47, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil adoptés en conformité des dispositions du chapitre 18, 7-8 George V, "Loi concernant une certaine convention, etc., concernant les oiseaux migrateurs".

Documents de la Session No 48, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".

Documents de la Session No 49, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage et l'administration des terres fédérales dans un rayon de 40 milles de la zone des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

Documents de la Session No 52, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions du chapitre 47, 2 George V, "Loi concernant les eaux dans la zone des chemins de fer".

Documents de la Session No 50, 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 5 de la Loi de l'arpentage des terres fédérales du chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Documents de la Session No 51, 1919.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile", est lu.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le dit bill soit retiré.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 24 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Blondin, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), McCall, McLean, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, O'Brien, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Robertson, Roche, Schaffner, Sharpe, Shatford, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Wilson, Yeo

PRIÈRES.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 25 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber. Domville, Donnelly, Douglas, Farrell, Fisher, Forget, Fowler, Girroir, Godbout, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), McCall, McHugh, McLean, McMeans, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, O'Brien, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Schaffner, Sharpe, Shatford, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, White, Willoughby, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé messieurs Steele, Stewart (Hamilton), Tobin et Douglas

(Strathcona) pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres relativement audit restaurant.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 9 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé sir Sam Hughes et messieurs Kay, Boivin et Arthurs membres d'un comité spécial devant agir avec un comité semblable du Sénat, pour conférer et agir avec les membres du Sénat et de la Chambre des Communes chargés de surveiller la construction et l'aménagement du nouveau Palais législatif, dans le but d'étudier la forme du monument du lieutenant-colonel Baker, député de Brome, décédé, lequel monument doit être érigé dans ledit Palais.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé messieurs Andrews, Béland, Borden (sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red Deer), Cooper, Copp, Cronyn, Crothers, Foster (sir George), Harold, Lapointe (Kamouraska), Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Whidden pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres en charge de ladite bibliothèque.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre s'unira à eux pour la formation d'un comité conjoint des deux Cham-

bres relativement aux impressions du Parlement, et que les membres du Comité permanent des impressions, savoir: messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughes (sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Reid (Mackenzie), Richardson, Shaw, Verville, White (Victoria), Wilson (Wentworth) et Wright agiront comme membres représentant la Chambre dans ledit Comité conjoint des impressions du Parlement.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Domville propose que les droits versés relativement à la requête de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, sollicitant un divorce de Marie Ernestine Brossard Jarry, de ladite cité, soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

La question de concours étant posée sur ladite motion,

L'honorable M. Tanner propose en amendement,

Que tous les mots après " Que ", dans ladite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants: " la demande de remboursement des honoraires versés pour présenter la pétition de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, en obtention d'une loi qui dissolva son mariage avec Marie Ernestine Brossard Jarry, soit référée en comité permanent des Divorces ".

La question de concours étant sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle est résolue dans l'affirmative et il est

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 30 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville,	Macdonell,	Ross (Middleton),
Béique,	Donnelly,	McCall,	Schaffner,
Beith,	Douglas,	McLean,	Sharpe,
Belcourt,	Farrell,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Fisher,	McSweeney,	Tanner,
Blondin,	Forget,	Michener,	Tessier,
Bostock,	Foster,	Milne,	Thibaudeau,
Boyer,	Girroir,	Mitchell,	Thompson,
Bradbury,	Godbout,	Montplaisir,	Thorne,
Casgrain,	Harmer,	Mulholland,	Todd,
Cloran,	King,	Nicholls,	Turriff,
Crosby,	Laird,	Pope,	Watson,
Dandurand,	Lavergne,	Power,	Webster,
Daniel,	Legris,	Prince,	White,
David,	L'Espérance,	Prowse,	Willoughby,
Dennis,	Lougheed (Sir James),	Ratz,	Wilson,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Yeo.
De Veber,		Roche,	

Huit heures du soir.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 30 septembre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Millie Wettlaufer, qui demeure actuellement dans le township de West-Zorra, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Edward Wettlaufer, autrefois de la cité de Woodstock, dans ladite province, cultivateur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bradbury propose que les droits versés relativement au bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck", soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

La question de concours étant posée sur ladite motion,

L'honorable Sir James Lougheed propose en amendement que tous les mots après "Que" dans ladite motion soient retranchés et remplacés par les suivants: la requête pour le remboursement des droits versés relativement au bill (Q2) "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck" soit référé au Comité permanent des divorces.

La question de concours étant sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle est résolue dans l'affirmative, et il est

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids et la valeur des exportations du Canada, durant les exercices de 1916, 1917, 1918, 1919, d'engrais mixtes, de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium, de sulfate de potasse crue et d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, ainsi que de scorie basique, provenant des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, en spécifiant les exportations de chacune de ces provinces et leur destination d'après les registres de nos bureaux de douane.

Sur motion de l'honorable M. McLean, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de boitte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard qui, de 1909 à 1919 inclusivement,

(*a*) ont sollicité l'aide du gouvernement;
(*b*) ont obtenu l'aide du gouvernement;
(*c*) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demandé cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a été refusée chaque fois qu'elle l'a été.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances", étant lu,

Il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que le débat soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 1er octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McLean, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Nicholls, O'Brien, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

La requête suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Charles Elias Vardon, de la cité de Toronto, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georgina Vardon.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Blain propose que les droits versés relativement à la requête de Albert E. Gordon, de la cité de Toronto, Ontario, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable Sir James Lougheed propose en amendement que tous les mots après "Que" dans ladite motion soient retranchés et remplacés par les mots suivants: "la requête d'Albert E. Gordon, de Toronto, Ontario, soit référée au Comité permanent des divorces."

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative et il est

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion que le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que le débat soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 2 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Bourque, Bradbury, Casgrain, Cloran, Crosby, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McLean, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, White, Willoughby, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Pope, du comité spécial chargé de prendre en considération la question de placer dans le nouvel hôtel du Parlement une plaque commémorative en honneur de feu le lieutenant-colonel George Harold Baker, M.P., qui est mort au champ d'honneur, soumet son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit: —

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
JEUDI, 2 octobre 1919.

Le comité spécial institué pour s'entendre et agir avec le comité du Sénat et de la Chambre des Communes qui a été chargé de la construction et de l'aménagement des nouveaux édifices du Parlement, afin d'y faire ériger un monument convenable à la mémoire de feu le lieutenant-colonel George Harold Baker, député de Brome, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Le comité recommande:—

1. Que M. John Pearson, l'architecte en charge du nouvel hôtel du Parlement soit avisé de communiquer avec le major R. Tait McKenzie, M.P., et d'étudier avec lui les différents plans qu'il pourra suggérer pour achever la plaque commémorative.

2. Que le ministre des Travaux publics soit prié d'agir afin de donner effet à ladite recommandation.

Le tout respectueusement soumis.

R. H. POPE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23 (*e*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919 ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919 ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour que le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances ", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que le débat soit remis à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce " auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Vendredi, 3 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville,	Macdonell,	Ross (Middleton),
Beith,	Douglas,	McLean,	Schaffner,
Belcourt,	Farrell,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Fisher,	McSweeney,	Smith,
Blain,	Forget,	Milne,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Montplaisir,	Tessier,
Bostock,	Girroir,	Mulholland,	Thibaudeau,
Bourque,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Bradbury,	Gordon,	Poirier,	Thorne,
Casgrain,	Harmer,	Pope,	Todd,
Cloran,	Laird,	Power,	Turriff,
Crosby,	Lavergne,	Prince,	Watson,
Dandurand,	Legris,	Prowse,	Webster,
Daniel,	L'Espérance,	Ratz,	White,
David,	Lougheed (Sir James),	Robertson,	Willoughby,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Roche,	Yeo.
De Veber,			

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Willoughby:—

Herbert Walter Ecclestone, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reta Carley Ecclestone.

Aussi Frank Thimm, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nanette Marie Thimm.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 371,
Vendredi, 3 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur LeRoy Eastcott, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, marchand de bois; demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Kathleen Magee Eastcott, de ladite ville de Pembroke, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenables:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 23 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, pour l'exercice expiré le 31 mars 1919, et pour chaque mois consécutif jusqu'à date.

Documents de la Session No 84, 1919.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous documents, correspondance et télégrammes échangés entre quelque fonctionnaire ou département du gouvernement et quelque particulier, firme ou corporation, depuis le 7 décembre 1918 jusqu'au 1er juillet 1919, relativement à l'expropriation de la forme à radoub de Halifax, et tous rapports à ce sujet.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Résolu qu'un message soit porté à la Chambre, par un des greffiers à la Table, pour prier cette Chambre de vouloir bien faire déposer sur la Table du Sénat une copie du document sessionnel No 294, présenté à cette Chambre le 12 mai 1919, contenant la correspondance, les télégrammes et autres documents relatifs à la demande de la "Shell Transport and Trading Company", pour la concession de certains lots d'argiles à huile.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production des copies de la correspondance échangée durant les années 1918 et 1919, entre Louis Simpson, ingénieur industriel, d'Ottawa, et l'ex-commissaire des Douanes, concernant l'entrée gra-

tuite au Canada de certain outillage nécessaire dans l'établissement de la nouvelle industrie pour extraire des pierres alumineuses, de l'huile et d'autres produits.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Millie Wettlaufer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour que le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances", soit lu la deuxième fois maintenant.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables."

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919."

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honprable M. Thompson fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajourne aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 7 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Cloran, Crosby, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Douglas, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, Harmer, Laird, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McHugh, McLean, McMeans, Michener, Milne, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Watson:—

Neel Louise Dennis, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Clark Dennis.

L'honorable M. Fowler, pour l'honorable M. Domville, propose

Que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 460 du " Tarif douanier de 1907 et ses Amendements " devrait être modifié de façon à dissiper toute imprécision ou tout doute sur l'importation en franchise au Canada, et sans imposition de taxe de guerre d'après cet item No 460, des machineries employées à l'extraction et au traitement des argiles à huile.

L'honorable M. Nicholls propose en amendement,

Que ladite motion soit modifiée en ajoutant les mots " s'il n'y en a pas de manufacturées en Canada " après les mots " taxe de guerre " dans la motion principale.

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

La motion principale, telle qu'amendée, est alors adoptée.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Résolu que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 1017 du " Tarif douanier de 1907 et ses Amendements " devrait être modifié de façon à inclure dans cet item, après le mot " distribution ", les mots: " ou pour la transmission du pétrole ou des huiles hydrocarbonates ".

Sur motion de l'honorable M. Bradbury, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de l'arrêté ministériel annulant les baux de location de certaines houillères de la province de l'Alberta, émis au nom de A. T. Shillington et de C. A. Barnard.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 371,
Le vendredi 3 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 25 septembre 1919, a examiné la demande faite pour le remboursement des honoraires payés à la dernière session lors de la présentation de la pétition de Gabriel Jarry, de Montréal, Québec, en obtention d'un bill de divorce.

Votre comité a maintenant l'honneur de recommander de ne pas accéder à ladite demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 371,
Le vendredi 3 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 1er octobre 1919, a pris en considération la motion faite au Sénat pour le remboursement des honoraires payés au cours de la session de 1918 pour présenter la pétition d'Albert E. Gordon, de Toronto, Ontario, pour obtenir un bill de divorce.

Votre comité a maintenant l'honneur de recommander que ladite motion ne soit pas adoptée.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada", auquelle elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Milice", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat, le rapport conjoint imprimé, ainsi que l'atlas des cartes certifiées par les commissaires chargés de la démarcation de la partie du méridien du 141° de longitude ouest qui doit former la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Documents de la Session No 85, 1919.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 23 (*f*), 24 (*a*), (*b*) et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu, sur division, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation."

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article est lu et adopté.

Il est proposé d'y ajouter ce qui suit:—

Et la Cour de l'Echiquier du Canada aura pouvoir et juridiction pour examiner et déterminer, sur requête (dans les cas où il n'existe aucune disposition pourvoyant à une compensation), quelles sommes doivent, conformément à la raison et à l'équité, être payés à même les fonds publics aux personnes qui ont subi des pertes ou des dommages sur leur propriété par suite de l'intervention de la Couronne dans l'exercice de ses droits et devoirs en vertu desdits arrêtés ou règlements.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article 1 est lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher "dudit traité" et insérer "desdits traités".

Page 1, ligne 19.—Retrancher "dudit traité" et insérer "desdits traités".

Ledit article tel que modifié est alors adopté.

L'article 2 est lu et modifié comme suit:—

Page 1, lignes 31 et 32.—Retrancher "du Traité" et insérer "des Traités".

Ledit article, tel que modifié, est alors adopté.

Le préambule est lu de nouveau et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Après "mentionnés" insérer: "qu'un traité de paix entre les Alliés et les Puissances associées et l'Allemagne a depuis été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y mentionnés; que d'autres traités de paix entre les Alliés et les Puissances associées ou quelques-unes d'entre elles

et d'autres nations avec lesquelles Sa Majesté est ou a été en guerre peuvent être signées au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada;"

Page 1, ligne 12.—Retrancher " dudit traité " et insérer " desdits traités ".

Le préambule est alors adopté tel que modifié.

Le titre est lu de nouveau et il est modifié comme suit:—

Page 1, ligne 1.—Retrancher " le Traité " et insérer " les Traités ".

Le titre, tel que modifié, est alors adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Boyer fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*d*) soit suspendue relativement audit bill.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (11) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ".

(*En comité*).

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Le premier article est lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 11.—A la suite du mot " navigable " insérer " de marée ".

Ledit article, tel que modifié, est adopté.

L'article deux est lu et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Crosby fait rapport, au nom du dit comité, que le comité a étudié ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*d*) soit suspendue relativement audit bill.

Ledit amendement est alors adopté.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référé la pétition de Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 8 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	David,	McHugh,	Sharpe,
Béique,	Dennis,	McMeans,	Shatford,
Beith,	Dessaulles,	Michener,	Smith,
Belcourt,	Donnelly,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Douglas,	Mulholland,	Taylor,
Blain,	Farrell,	Nicholls,	Tessier,
Blondin,	Fisher,	Planta,	Thibaudeau,
Bostock,	Foster,	Poirier,	Thompson,
Bourque,	Fowler,	Pope,	Thorne,
Boyer,	Gordon,	Power,	Todd,
Bradbury,	Harmer,	Pringle,	Turriff,
Casgrain,	Laird,	Ratz,	Watson,
Choquette,	Lavergne,	Robertson,	Webster,
Cloran,	L'Espérance,	Roche,	White,
Crosby,	Lougheed (Sir James),	Ross (Middleton),	Willoughby,
Dandurand,	Macdonell,	Schaffner,	Wilson,
Daniel,			Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des ordres permanents, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 70,
MERCREDI, 8 octobre 1919.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a constaté que les règles ont été observées.

La *North Empire Fire Insurance Company,* demande de déclarer valide l'émission de certaines actions de son capital social délivrées à la *Canada West Fire Insurance Company* en échange de certaines actions de ladite Compagnie, et de prolonger le délai fixé pour commencer ses affaires.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Fowler, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la navigabilité et les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson et de faire rapport à la présente session, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
MERCREDI, 8 octobre 1919.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir sur la navigabilité et les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson et de faire rapport à la présente session a l'honneur de soumettre son premier rapport.

Jusqu'à présent votre comité n'a pas eu suffisamment de temps pour étudier à fond les témoignages rendus, et il ne sera pas en état de soumettre des recommandations à la présente session étant donné que la prorogation des Chambres aura probablement lieu sous peu.

Votre comité a l'honneur de demander, en conséquence, qu'il soit autorisé à siéger pendant la prorogation pour poursuivre son enquête et faire rapport à la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. FOWLER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: " Loi modifiant la Loi d'interprétation ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (12) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce ".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 9 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Dessaulles,	McMeans,	Schaffner,
Béique,	Donnelly,	Michener,	Sharpe,
Beith,	Farrell,	Milne,	Shatford,
Belcourt,	Fisher,	Mitchell,	Smith,
Bennett,	Forget,	Mulholland,	Tanner,
Blain,	Foster,	Murphy,	Taylor,
Blondin,	Fowler,	Nicholls,	Tessier,
Bostock,	Gordon,	Planta,	Thibaudeau,
Bourque,	Harmer,	Poirier,	Thompson,
Boyer,	Laird,	Pope,	Thorne,
Bradbury,	Lavergne,	Power,	Todd,
Casgrain,	Legris,	Pringle,	Turriff,
Choquette,	L'Espérance,	Prowse,	Watson,
Crosby,	Lougheed (Sir James),	Ratz,	White,
Dandurand,	Macdonell,	Robertson,	Willoughby,
Daniel,	McHugh,	Roche,	Wilson,
David,	McLean,	Ross (Middleton),	Yeo.
Dennis,			

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Turriff, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et 119 soient suspendues relativement au bill (16) intitulé: " Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company* ".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company* ", est lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: " Loi modifiant la Loi portant modification de la Loi des grains du Canada ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice", est lu la deuxième fois

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition d'Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour appelant le Sénat à reprendre en comité général l'étude du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
Le mardi, 7 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre consent à faire déposer sur la Table du Sénat, copie du document sessionnel No 254, déposé sur la Table de la Chambre le 12 mai 1919,—Copie de tous documents, correspondance, télégrammes touchant la demande d'octroi faite par la *Shell Transport and Trading Company,* relativement à certains terrains pétrolifères, en conformité d'une requête contenue dans un message du Sénat reçu du Sénat aujourd'hui.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (23) intitulé: " Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 14 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McSweeney,	Sharpe,
Béique,	Foster,	Michener,	Shatford,
Beith,	Fowler,	Milne,	Tanner,
Bostock,	Girroir,	Montplaisir,	Taylor,
Boyer,	Gordon,	Mulholland,	Tessier,
Bradbury,	Harmer,	Murphy,	Thibaudeau,
Casgrain,	Laird,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Legris,	Power,	Thorne,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Todd,
Dandurand,	Lougheed (Sir James),	Prowse,	Turriff,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	Watson,
David,	McHugh,	Robertson,	Webster,
Dennis,	McMeans,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,		Ross (Middleton),	

Huit heures du soir.

PRIÈRES.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, somme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
Le jeudi, 9 octobre 1919.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

Votre comité recommande:—

(1) Qu'une liste des rapports annuels soit transmise à chaque sénateur et à chaque fonctionnaire du Sénat ayant droit à un exemplaire gratuit avant l'impression de ces divers rapports officiels, et que chaque sénateur et chaque fonctionnaire se fassent un devoir de renvoyer cette liste à qui de droit avec l'indication des rapports qu'ils désirent recevoir.

(2) Que l'Imprimeur du Roi s'occupe de réduire au nombre indispensable le nombre d'exemplaires de rapports imprimés pour être distribués aux sénateurs et aux fonctionnaires du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: " Loi modifiant la Loi des terres fédérales ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: " Loi modifiant le Code criminel ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: " Loi concernant les brevets d'invention ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (17) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des grains du Canada ".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McMeans fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (19) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la Milice ".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McSweeney fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (20) intitulé: " Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918 ".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Murphy fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott", étant lu, il est proposé,

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours étant posée sur ladite motion,

L'honorable M. Crosby propose en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de ladite motion, "mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, le Sénat se divise, et les noms étant demandés, il sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Cloran,	McHugh,	Power,
Casgrain,	Crosby,	Planta,	Roche,
			Shatford—9.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Barnard,	Gordon,	Michener,	Sharpe,
Bostock,	Harmer,	Milne,	Tanner,
Bradbury,	Laird,	Mulholland,	Taylor,
Daniel,	Lougheed (sir James),	Pringle,	Thorne,
Dennis,	McMeans,	Prowse,	Todd,
Foster,		Robertson,	Watson,
		Ross (Middleton),	Webster—25.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux arrêtés du Gouverneur général en conseil, concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 15 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Schaffner,
Béique,	Forget,	McSweeney,	Sharpe,
Beith,	Foster,	Michener,	Shatford,
Belcourt,	Fowler,	Milne,	Taylor,
Blondin,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Bostock,	Gordon,	Mulholland,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Bradbury,	Laird,	Planta,	Thorne,
Casgrain,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Cloran,	Legris,	Power,	Turriff,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Watson,
Dandurand,	Lougheed (Sir James),	Prowse,	Webster,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	White,
David,	McHugh,	Robertson,	Wilson,
Dennis,	McLennan,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,		Ross (Middleton),	

Prières.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du Secrétaire du Gouverneur général.

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,
Canada.

Ottawa, 15 octobre 1919.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Juge en Chef du Canada, agisssant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra dans la salle des séances du Sénat à 4.30 cette après-midi, pour y donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'Honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MERCREDI, 15 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Frank Thimm, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ancien capitaine dans l'armée expéditionnaire canadienne, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nanette Mary Thimm, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité à constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Thompson, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: " Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company* ", fait rapport qu'il a examiné ledit bill en entier, et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Power appelle l'attention du Sénat sur ce qui fait défaut dans la politique suivie à l'égard des chemins de fer en existence, et il lui demande s'il se propose de remédier à cet état de choses.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: " Loi concernant la Commission des blés du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi.

Un message de la Chambre des Communes, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 14 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce aux premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et septième de leurs amendements au Bill (No 3), Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances; et qu'elle acquiesce au sixième amendement de Leurs Honneurs, avec modification comme suit:—
Biffer tous les mots après les mots "les plénipotentiaires y mentionnés", pour les raisons suivantes, savoir:—
"Que les traités dont il est question dans la partie de la modification du préambule du Bill qu'on se propose ci-après de biffer, n'ont pas encore été signés, et que le gouvernement n'est pas en mesure de soumettre à la Chambre, les dispositions qu'ils pourront contenir, même en substance; qu'il ne peut non plus affirmer que ceux-ci seront de même sens que celui fait avec l'Allemagne et déjà approuvé par la Chambre".
Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.
Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada", est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice", est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rendre à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable Sir Louis Davies, C.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable Député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur.

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919.

Loi modifiant la Loi de la naturalisation, 1919.

Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur général sanctionne ces bills."

Il plaît au très honorable Député-gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (34) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Watson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McHugh fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 16 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Blondin, Bostock, Bourque, Boyer, Bradbury, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Farrell, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, Harmer, Laird, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, McHugh, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
MERCREDI, 15 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son septième rapport.

Conformément à l'ordre de référé du 30 septembre 1919, votre comité a pris en considération la demande pour le remboursement des droits versés à la dernière session par George Irvine Tuck, de Toronto, Ontario, relativement à sa demande de divorce. Votre comité a maintenant l'honneur de recommander de refuser de rembourser lesdits honoraires.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie du décret du Conseil, C.P. 1961, 29 septembre 1919, nommant une commission provisoire en conformité de la "Loi modifiant la Loi des médicaments brevetés ou *proprietary*".

Documents de la Session No 91, 1919.

Aussi,—Copie du décret du Conseil, C.P. 2079, 8 octobre 1919, nommant les membres du Conseil de salubrité fédérale, en conformité des dispositions de l'article 6 du chapitre 24, 9-10 George V, intitulé: "Loi concernant le ministère de la Santé publique".

Documents de la Session No 92, 1919.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: " Loi concernant les brevets d'invention ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation ".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

Il est alors proposé d'ajouter ce qui suit à cet article:—

Et la Cour de l'Echiquier du Canada aura pouvoir et juridiction pour examiner et déterminer, sur requête (dans les cas où il n'existe aucune disposition pourvoyant à une compensation), quelles sommes doivent, conformément à la raison et à l'équité, être payés à même les fonds publics aux personnes qui ont subi des pertes ou des dommages sur leur propriété par suite de l'intervention de la Couronne dans l'exercice de ses droits et devoirs en vertu desdits arrêtés ou règlements.

La question de concours étant posée sur ladite motion, le comité se divise.

Pour 18. — Contre 27.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la modification apportée aux amendements que le Sénat a faits au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", étant lu,

L'honorable Sir James Lougheed propose que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements apportés par le Sénat audit bill, sans aucun amendement.

Ladite modification est alors adoptée.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances ".

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 21 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Forget,	McMeans,	Sharpe,
Blain,	Foster,	McSweeney,	Shatford,
Blondin,	Fowler,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Girroir,	Murphy,	Taylor,
Bourque,	Harmer,	Nicholls,	Tessier,
Boyer,	King,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Curry,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Dandurand,	Legris,	Power,	Watson,
Daniel,	L'Esperance,	Ratz,	Webster,
David,	Lougheed (Sir James),	Robertson,	White,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	Macdonell,	Ross (Middleton),	Yeo.
Donnelly,	McLennan,	Schaffner,	
Farrell,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie de la convention entre Sa Majesté George V, du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, Roi, Empéreur des Indes, et les Etats-Unis d'Amérique, pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du basin du fleuve Fraser.

Documents de la Session No 90, 1919.

Aussi,—Copie de la correspondance relative à l'achat de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, et les papiers qui y ont rapport.

Documents de la Session No 90, 1919.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
Le jeudi, 16 octobre 1919.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son troisième rapport, comme suit:—

Votre comité a pris en considération une communication de M. O. H. Jones, datée du 23 septembre 1919, demandant que soit repris en considération le rapport que votre

comité a fait à la dernière session pour déclarer vacante la position que M. Jones occupait comme greffier des Procès-Verbaux anglais, parce qu'il n'était pas revenu à l'expiration du congé qui lui avait été accordé. Il s'agit du rapport adopté par le Sénat le 1er juillet dernier.

A l'appui de sa requête, M. Jones a soumis à votre comité la preuve qu'une grave maladie le retenait au sein de sa famille et qu'il lui fut impossible, à cause de la guerre, de faire la traversée d'Angleterre au Canada dans un délai raisonnable après l'expiration de son congé.

Votre comité a l'honneur de recommander que M. Jones soit réintégré dans son ancienne position, avec l'entente que le greffier du Sénat le chargera de telles fonctions supplémentaires qu'il jugera à propos de lui confier.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du Comité permanent des divorces, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MERCREDI, 17 octobre 1919.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de John Robert Stephenson Carson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Christiana Patience Carson, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité à constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (15) intitulé: " Loi modifiant la Loi des terres fédérales ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: " Loi modifiant la Loi d'interprétation ", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: " Loi concernant la Commission des blés du Canada ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: " Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada ", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Thimm, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, étant lu,

L'honorable M. Ross (Middleton), propose,

Que ledit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours étant posée sur ladite motion,

L'honorable M. Taylor propose en amendement,

Que ledit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent des divorces pour plus ample considération.

La question de concours étant posée sur ladite motion, le Sénat se divise et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables messieurs

Cloran,	Legris,	Poirier,	Roche,
David,	McSweeney,	Power,	Schaffner,
Dennis,	Michener,	Ratz,	Taylor,
Dessaulles,	Nicholls,	Robertson,	Tessier—18.
Lavergne,	Planta,		

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Beith,	Foster,	McMeans,	Turriff,
Blain,	Fowler,	Ross (Middleton),	Watson,
Bostock,	Harmer,	Sharpe,	Webster,
Boyer,	Laird,	Tanner,	White,
Curry,	Lougheed (sir James),	Thompson,	Yeo—24.
Daniel,	Lynch-Staunton,	Thorne,	
Forget,			

Ainsi, elle est résolu dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ledit rapport est adopté.

L'ordre du jour annonçant le reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: " Loi concernant les brevets d'inventions ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ", est lu la deuxième fois.

Avec le permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ", soit renvoyé à un comité spécial pour qu'il l'étudie et fasse rapport, et que les honorables messieurs Barnard, Béique, Belcourt, Bennett, Blain, Bostock, Boyer, Dandurand, Daniel, Fowler, Lougheed (Sir James), Murphy, McLennan, McSweeney, Power, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Tanner, Tessier, Thompson, Watson et Willoughby, composent ledit comité et qu'il soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (34) intitulé: " Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (35) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le lundi, 20 octobre 1919.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, pour notifier au Sénat que la Chambre n'acquiesce pas à l'amendement fait par le Sénat au bill (No 11), Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables, pour les raisons suivantes :—

" Qu'il empêche l'application du Bill à l'entité des eaux navigables du Canada."

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 22 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Donnelly,	McLennan,	Schaffner,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Belcourt,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Bennett,	Forget,	Michener,	Smith,
Blain,	Foster,	Milne,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Mitchell,	Taylor,
Bostock,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Bourque,	Gordon,	Mulholand,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Nicholls,	Thompson,
Casgrain,	King,	Planta,	Thorne,
Cloran,	Laird,	Poirier,	Todd,
Crosby,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Curry,	Legris,	Power,	Watson,
Dandurand,	Lougheed (Sir James),	Pringle,	Webster,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ratz,	White,
David,	Macdonell,	Robertson,	Willoughby,
Dennis,	McCall,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,		Ross (Middleton),	

Prières.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918" présente son premier rapport.

Le dit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Salle de comité No 70,
Le mercredi, 22 octobre 1919.

Le comité spécial auquel a été référé le bill (18) de la Chambre des Communes, intitulé : "Loi modifiant la Loi du Service Civil, 1918," a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 23 (*e*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la loi des terres fédérales" est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission du blé du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 23 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Bourque, Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Yeo.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été référé la pétition de John R. S. Carson, ainsi que des témoignages rendues devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: " Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues ", est lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires ", est lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: " Loi pour faire droit à Frank Thimm ", est, sur division, lu la deuxième fois.
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*), (*b*) et 63 soient suspendues relativement audit bill.
Ledit bill est alors, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
Le mardi, 21 octobre 1919.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour in former Leurs Honneurs que la Chambre a passé la résolution suivante:—

" Résolu,—Par .... la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver et que le Parlement approuve effectivement la convention faite entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique, pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du bassin du fleuve Fraser, laquelle convention a été signée à Washington le deux septembre mil neuf cent dix-neuf, au nom de Sa Majesté agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement."
Et priant Leurs Honneurs qu'il s'unissent à la Chambre dans la dite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots " le Sénat et ".
Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.
Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Vendredi, 24 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Sharpe,
Beith,	Fisher,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Forget,	McSweeney,	Smith,
Blain,	Foster,	Michener,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Milne,	Taylor,
Bostock,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Bourque,	Gordon,	Planta,	Thorne,
Casgrain,	Harmer,	Poirier,	Todd,
Cloran,	King,	Pope,	Watson,
Crosby,	Laird,	Power,	Webster,
Curry,	Lougheed (Sir James),	Ratz,	White,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Roche,	Willoughby,
Dennis,	McCall,	Ross (Middleton),	Yeo.
Dessaulles,			

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Mulholland, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de toute correspondance, des pièces, documents et télégrammes concernant l'amélioration de la condition des Sauvages et des Esquimaux habitant la côte orientale des baies James et d'Hudson, entre la rivière East Main au sud et le détroit d'Hudson au nord, et indiquant ce qui a été accompli et ce qui se fait actuellement pour leur assurer des secours urgents, des soins médicaux, une administration judiciaire, un enseignement industriel, le respect des droits garantis par le traité relatif aux rennes, un prix raisonnable pour leurs fourrures, et tous autres avantages.

Sur motion, il est

Ordonné qu'à partir de samedi, 25 du courant, à moins d'ordre contraire, deux séances distinctes du Sénat aient lieu, la première durant de onze heures de l'avant-midi à une heure de l'après-midi, et la seconde commençant à trois heures de l'après-midi, et que tous les comités permanents et spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger pendant que le Sénat est en séance, nonobstant toute disposition contraire de l'article 86 du règlement.

Sur motion, il est

Ordonné qu'à partir de ce jour jusqu'à la fin de la présente session les articles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129, 130 et 131 du règlement du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont trait aux bills publics ou privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.
Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.
Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.
L'article 3 est lu et modifié comme suit:—
Page 2, ligne 2.—Retrancher "de l'article précédent" et insérer "des articles précédents".
Ledit article tel que modifié est alors adopté.
Les articles 4 et 5 sont lus et adoptés.
Le préambule est lu de nouveau et adopté.
Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.
Lesdits amendements sont alors lus par le greffier et ils sont adoptés.
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.
Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.
L'article 1 est lu et adopté.
L'article suivant est ajouté au bill comme article 2:—
"2. La présente loi entrera en vigueur le jour que détermina par proclamation le Gouverneur en conseil".
Ledit amendement est adopté.
Le préambule et le titre sont adoptés après avoir été lus de nouveau.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. McMeans fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il sou mettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.
Ledit amendement est alors lu par le greffier.
Ledit amendement est adopté.
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Pope fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—
"Résolu,—Par .... la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver et que le Parlement approuve affectivement la convention faite entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du bassin du fleuve Fraser, laquelle convention a été signée à Washington le deux septembre mil neuf cent dix-neuf, au nom de Sa Majesté agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement."
Et priant Leurs Honneurs qu'ils s'unissent à la Chambre dans la dite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots "le Sénat et ".

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est
Ordonné que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans l'adoption de ladite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots "le Sénat et", et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, en conséquence.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 28 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Foster,	McSweeney,	Sharpe,
Beith,	Girroir,	Michener,	Smith,
Bennett,	Gordon,	Milne,	Tanner,
Blain,	Harmer,	Mulholland,	Taylor,
Blondin,	King,	Murphy,	Tessier,
Bostock,	Laird,	Nicholls,	Thibaudeau,
Boyer,	Lavergne,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Legris,	Poirier,	Thorne,
Curry,	Lougheed (Sir James),	Pringle,	Todd,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Prowse,	Watson,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	Webster,
Dennis,	McCall,	Robertson,	White,
Dessaulles,	McHugh,	Roche,	Willoughby,
Donnelly,	McLennan,	Ross (Middleton),	Yeo.
Farrell,	McMeans,	Schaffner,	
Fisher,			

Huit heures du soir.

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie du traité de paix entre les Alliés, les Puissances associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919.

Documents de la Session No 41l, 1919.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à jeudi.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills:—

(B) intitulé: " Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer ".

(C) intitulé: " Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott ".

Et pour informer le Sénat qu'il a adopté lesdits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Le vendredi, 24 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le Comité des divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill (B) (No 29) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer ".

Bill (C) (No 32) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott ".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Le vendredi, 24 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté la résolution suivante:—

" Résolu,—Par .... la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver, et que le Parlement approuve effectivement, le Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, lequel Traité a été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement."

et priant Leurs Honneurs de se joindre à la Chambre dans ladite résolution, en remplissant la lacune qui s'y trouve avec les mots " le Sénat et ".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (30) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.
Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 29 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Schaffner,
Béique,	Fisher,	McMeans,	Sharpe,
Beith,	Forget,	McSweeney,	Smith,
Belcourt,	Girroir,	Michener,	Tanner,
Bénard,	Godbout,	Milne,	Taylor,
Bennett,	Gordon,	Mulholland,	Tessier,
Blain,	Harmer,	Nicholls,	Thibaudeau,
Blondin,	King,	Planta,	Thompson,
Bostock,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Boyer,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Casgrain,	Legris,	Power,	Turriff,
Cloran,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Curry,	(Sir James),	Ratz,	Webster,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White,
Daniel,	Macdonell,	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Ross	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	(Middleton),	

Trois heures de l'après-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—

"Résolu,—Par .... la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver, et que le Parlement approuve effectivement, le Traité de paix entre les Puissance alliées et associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, lequel Traité a été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement", et priant Leurs Honneurs de se joindre à la Chambre dans ladite résolution, en remplissant la lacune qui s'y trouve avec les mots "le Sénat et".

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Résolu que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans l'adoption de ladite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots "le Sénat et", et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 30 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	McLennan,	Schaffner,
Béique,	Forget,	McMeans,	Sharpe,
Beith,	Foster,	McSweeney,	Shatford,
Belcourt,	Fowler,	Michener,	Smith,
Bénard,	Girroir,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Godbout,	Mulholland,	Taylor,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Tessier,
Blondin,	Harmer,	Nicholls,	Thibaudeau,
Bostock,	King,	Planta,	Thompson,
Boyer,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Casgrain,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Cloran,	Legris,	Power,	Turriff,
Curry,	Lougheed (Sir James),	Pringle,	Watson,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	Webster,
Dennis,	McCall,	Robertson,	White,
Dessaulles,	McHugh,	Roche,	Willoughby,
Donnelly,		Ross (Middleton),	Yeo.

Trois heures de l'après-midi.

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Réponse à un ordre du Sénat du 30 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de boitte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard qui, de 1909 à 1919 inclusivement,

(*a*) ont sollicité l'aide du gouvernement;
(*b*) ont obtenu l'aide du gouvernement;
(*c*) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demandé cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a été refusée chaque fois qu'elle l'a été.

Documents de la session No 98, 1919.

Aussi, une copie d'un décret du conseil, C.P. 2198, du 25 octobre 1919, concernant le renouvellement de l'entente entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement italien relativement à l'arbitrage.

Documents de la session No 99, 1919.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres, relatif aux impressions du Parlement, présente son premier rapport.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport:—

Le comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

61. Réponse à un ordre de la Chambre, du 23 avril 1919,—Copie de toutes instructions adressées aux inspecteurs des bureaux de poste touchant la nomination des maîtres de poste dans les districts ruraux.

65. Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mai 1919,—Relevé indiquant:—

1. Quelle somme d'argent a été payée par le gouvernement ou par un ministère ou une commission nommée par le gouvernement touchant les emprunts canadiens de guerre pour les années 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918, respectivement.

2. A qui cet argent a été distribué.

3. Quels sont les noms des différentes personnes ou compagnies auxquelles ces sommes ont été payées.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

41*f*. Copie de certaine correspondance entre sir Robert Borden après son arrivée en Angleterre et le ministère canadien concernant la représentation du Canada à la Conférence de la paix.

Copie d'un mémoire distribué par sir Robert Borden de la part des premiers ministres des dominions, intitulé: "Loi dominions comme parties aux différents traités de paix.

Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien touchant la représentation du Canada à la Conférence de la paix, et les mesures qui seront jugées nécessaires pour la ratification du Traité de paix.

41*g*. Copie d'un Décret du Conseil, C.P. 1907, du 12 décembre 1919, ordonnant que Sa Majesté le Roi soit humblement amené à approuver, accepter, confirmer et ratifier un Traité de paix (et le protocole annexé), pour le Canada et en son nom, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, entre le~ puissauces alliées et associées et l'Allemagne.

42. Copie d'une lettre du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse à Sa Majesté le Roi, de la Chambre des Communes du Canada *re* collation des titres d'honneur à des sujets britanniques résidants au Canada.

43. Copie des Décrets du Conseil qui suivent:—

C.P. 1200, du 11 juin 1919, approuvant l'article 11b de la loi du logement de l'Ontario, comme partie du projet de logement de l'Ontario.

C.P. 1721, du 14 août 1919, approuvant la plan général du logement de la Nouvelle-Ecosse.

C.P. 1725, du 18 août 1919, approuvant la demande du gouvernement du Manitoba à l'effet de modifier le projet du logement du Manitoba, approuvé le 11 juin 1919.

C.P. 1766, du 23 août 1919, amendement aux principes généraux au projet de logement du gouvernement fédéral, touchant le "coût maximum des logements" et le "nombre d'années pour le remboursement des emprunts".

44. Les minutes de l'assemblée des commissaires de l'Economie interne de la Chambre des Communes.

46. Amendement aux règlements de la Radiotélégraphie, No 56, du 25 juin 1919.

47. Décrets du Conseil adoptés entre le 29 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, conformément aux dispositions de la Loi des terres fédérales.

48. Loi concernant les oiseaux migrateurs.

49. Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

50. Loi de la Zone des chemins de fer.

51. Loi des eaux dans la zone des chemins de fer.

52. Loi des arpentages fédéraux.

53. Copies de certains décrets du conseil relativement à la politique du ministère en ce qui concerne le rétablissement des membres de la force canadienne expéditionnaire dans la vie civile et établissant certains règlements à leur sujet, qui ont été adoptés depuis la dernière session du Parlement, comme suit:—

C.P. 814, du 16 avril 1919, pourvoyant à l'entraînement des jeunes garçons qui se sont enrôlés en dessous de l'âge militaire de 18 ans.

C.P. 1040, du 19 mai 1919, limitant la période pendant laquelle les anciens membres des forces peuvent postuler pour jouir des bénéfices de l'entraînement.

C.P. 1845, du 10 septembre 1919, un amendement au C.P. 1040, qui décrète que tous les anciens membres des forces, qui désirent prendre avantage des bénéfices de l'entraînement offert par ce ministère, doivent soumettre leurs demandes pour tel entraînement en dedans de trois mois de la date de leur décharge de la force expéditionnaire ou de l'hôpital.

C.P. 1846, du 10 septembre 1919, donnant autorité au ministère de payer les allocations autorisées par C.P. 387, aux anciens membres des forces qui ont droit à l'entraînement en vertu du C.P. 814.

C.P. 1342, du 1er juillet 1919, approuvant un arrangement entre le ministère et le service de l'Hygiène public des Etats-Unis pour le traitement dans les hôpitaux des Etats-Unis d'anciens membres mutilés des forces canadiennes résidants dans ce pays.

54. Etat indiquant les noms, adresses postales, date de nomination de tous les employés du ministère des Chemins de fer et Canaux, occupés sur les traversiers ou autrement attachés au service de transfèrement dans le détroit de Canso; et aussi copie de toute correspondance en possession dudit ministère ou aux mains de la Commission du Service civil relativement à la nomination desdits employés.

55. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1919,—Copie de toute correspondance, pétitions et autres documents au sujet du transfert du bureau de l'inspecteur en chef des Pêcheries pour la Colombie-Britannique de New-Westminster à Vancouver.

56. Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1919,—Copie de toute correspondance échangée en 1918 entre le gouvernement ou un membre quelconque du gouvernement et des représentants du service intérieur relativement à l'augmentation des appointements du service civil.

57. Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mai 1919,—Etat indiquant:—

1. Combien de poursuites ont été intentées à des compagnies, maisons ou propriétaires d'entrepôts frigorifiques, pour infraction aux lois des aliments, depuis 1914.

2. Combien de plaintes ont été portées contre ces compagnies ou propriétaires.

3. Quels sont les noms des maisons contre lesquelles des poursuites ont été prises.

4. Quelles ont été les punitions, amendes ou réprimandes imposées à ces personnes ou maisons.

5. Quels sont les détails des poursuites, avertissements ou punitions imposés aux installations frigorifiques à Montréal, Québec et Trois-Rivières, pendant les années susdites.

58. Réponse à un ordre de la Chambre, du 24 mars 1919,—Relevé indiquant:—

1. Quels ministres du gouvernement ont fait imprimer et publier leurs discours ou allocutions aux frais du public depuis le 1er août 1914.

2. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour l'impression, la publication et la distribution de ces discours et allocutions.

59. Réponse à un ordre de la Chambre, du 31 mars 1918,—Tableau indiquant:—Combien de particuliers étaient employés dans tout le Service civil du Canada le 1er octobre 1911.

60. Réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1918,—Copie de toutes plaintes, correspondance, lettres, mémoires, télégrammes, etc., échangés depuis le 1er septembre 1917, entre le ministère des Postes, l'inspecteur des Postes pour la Nouvelle-Ecosse, et toutes autre ou autres personnes, au sujet du bureau de poste de Lower L'Ardoise, Nouvelle-Ecosse.

62. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 19 mars 1919,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre du Commerce ou des fonctionnaires quelconques du gouvernement et le Bureau des surintendants des grains et le Bureau des commissaires des grains, touchant la réquisition du blé en 1916; et une copie du Décret du Conseil l'autorisant.

63. Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1919,—Copie d'un mémoire soumis par le docteur McGill, secrétaire du Winnipeg Grain Exchange, au très honorable Sir George Foster, ministre du Commerce, indiquant quelques raisons pour la nomination d'un Bureau de surintendants des grains, laquelle nomination a été par la suite décrétée par Décret du Conseil.

64. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 19 mars 1919,—Copie du Décret du Conseil autorisant le Bureau des commissaires des grains à s'enquérir des élévateurs termini de comté ou publics, du transport, etc., du grain canadien; aussi, copie de toute correspondance et lettre et tous télégrammes s'y rapportant.

66. Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 juin 1919,—Copie de tous télégrammes, correspondance, pétitions ou autres papiers ou documents en dossier au ministère du Service Naval, depuis le 1er janvier 1917, touchant la fermeture et la vente des homarderies du littoral dans les Provinces Maritimes.

67. Réponse à un ordre de la Chambre, du 11 juin 1919,—Relevé indiquant:—

1. Combien de permis de pêche au verveux et au chalut ont été donnés pour la côte du Pacifique et les eaux adjacentes cette année, et quelle est la date de leur émission.

2. Combien de permissionnaires sont soldats rapatriés, et quels sont leurs noms.

3. Combien de permis nouveaux ont été accordés cette année, et à qui. S'ils ont été à des soldats rapatriés.

4. Les noms de tous les requérants et le territoire compris dans chaque cas.

5. Les noms de tous les soldats rapatriés qui ont été les seuls requérants pour certaines régions.

6. Pourquoi on a refusé leurs demandes, si elles ont été refusées, ou si les eprmis n'ont pas été accordés.

68. Réponse à un ordre de la Chambre, du 31 mars 1919,—Copie des papiers, archives et documents en général relevant de l'affaire "Sa Majesté le Roi, appelant, *vs* Pierre Edouard Emile Bélanger", répondant, actuellement en litispendance devant la Cour Suprême du Canada.

69. Copie des Extraits des instructions à la police fédérale, division du service spécial.

70. Tableau des dépenses imprévues depuis la dernière session du Parlement, conformément à la Appropriations, 1919.

71. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement pour 1919-1920.

72. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1918, montrant le nom, le grade, le salaire, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

73. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et correspondances échangés entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et la Commission du port de Montréal, touchant le nouveau règlement *No 92*, augmentant les tarifs de quaiage.

74. Réponse à un ordre du Sénat du 5 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

75. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1919,—Copie:—

(*a*) D'une circulaire, censée d'inspiration allemande, contenant dix suggestions, et distribuée en cachette aux troupes canadiennes, vers le temps de la bataille de Saint-Julien, et dépréciant la carabine canadienne.

(*b*) De rapports par le colonel Prismall, officier britannique, indiquant des essais comparatifs et de concours entre la carabine canadienne et la carabine britannique (améliorée) Lee-Enfield, les deux utilisant de bonnes et de mauvaises munitions alternativement.

(*c*) De tous autres rapports ou données authentiques comparant les deux carabines quant à la rapidité du feu, leur exactitude, leur endurance, leur blocage, etc.

(*d*) De rapports indiquant les diverses marques de munitions fournies par les britanniques à leurs propres troupes et aux Canadiens, indiquant aussi lesquelles étaient mauvaises, irrégulières de calibre, et à douilles trop recuites ou autrement dangereuses ou inserviables.

(*e*) De rapports ou de dépositions donnant des instances où d'excellentes troupes du service britannique, armées de la carabine Lee-Enfield, subirent des désastres en raison du blocage de leurs carabines Lee-Enfield par les munitions mauvaises.

(*f*) De rapports indiquant que les munitions de toutes les nations, tant chez les alliés que chez l'ennemi, ont provoqué parfois le blocage à cause de défauts ou de saletés.

(*g*) De rapports sur le retrait, par ordre des autorités britanniques, des marques défectueuses de munitions.

(*h*) De dépositions sur la découverte dans les troupes canadiennes armées de la carabine canadienne, de milliers de cartouches mauvaises mêlées aux bonnes, très longtemps après l'ordonnance sur le retrait des munitions défectueuses; et l'absence de toute munition défectueuse chez les bataillons canadiens armés de la carabine Lee-Enfield.

(*i*) D'un rapport du colonel Embury, maintenant le brigadier-général Embury, et des officiers du 28e bataillon canadien, sur la découverte de marques de mauvaises munitions mélangées avec les bonnes munitions le matin où ce superbe bataillon se distingua lors d'une explosion de mine sous ses pieds.

(*j*) Des raisons données par le ministre de la Milice d'alors, en découvrant que plusieurs des soldats canadiens étaient honnêtement et innocemment préjugés contre la carabine canadienne à la suite de rapports ennemis qui circulaient contre elle, et sa détermiation de ne pas demander à un soldat quelconque, dans ces circonstances, de porter une carabine à laquelle il ne faisait pas pleine confiance.

(*k*) De témoignages indiquant l'action non autorisée de certains particuliers en Angleterre, qui ont durci des parties du verrouillage de la carabine canadienne à des

proportions de fragilité extrême, ruinant ainsi la carabine après qu'elle eut quitté le Canada en état parfait.

76. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1919,—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, opinion et autres documents touchant la demande de pension fait par Charles Walter, un garde du camp de détension d'Amherst, Nouvelle-Ecosse.

77. Copie du Décret du Conseil, C.P. 1485, du 15 juillet 1919,—Règlements concernant un boni pour la vie chère, en faveur des fonctionnaires du Service civil du Canada.

78. Rapport de la Commission du Service civil concernant la classification du Service civil du Canada, septembre 1919, telle qu'autorisée par le Parlement du Canada.

79. Mémoire de la Commission des Surveillants du grain du Canada, émis à Winnipeg, Man., le 15 novembre 1917.

80. Mémoire de la Commission des blés du Canada émis à Winnipeg, Man., 1919-1920.

81. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 septembre 1919,—Copie de tous rapports fait au gouvernement par le docteur R. J. McFall, contrôleur du département de la Vie chère.

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919,—Relevé indiquant:—

1. Quelles sommes d'argent, depuis 1910, ont été affectées ou votées par le Parlement aux améliorations du havre à Port Stanley.

2. Dans quelle année, s'il en est, des crédits pour ces travaux ont été votés, et quelles en étaient les sommes, respectivement.

3. Quelles sommes, s'il en est, de ces affectations ont été dépensées, et quels ont été l'objet et la nature des travaux exécutés.

4. Vu les représentations réitérées qui lui ont été faites par diverses députations, vu les pétitions de chambres de commerce, de municipalités et autres corps, recommandant l'urgence d'améliorations permanentes du port afin de servir utilement les besoins du transport, à Port Stanley, si le gouvernement a, depuis 1910, ordonné à ses ingénieurs d'étudier les besoins de la situation, et de faire rapport sur la question.

5. Dans l'affirmative, quelles améliorations ont été recommandées, et quel en était le coût estimé.

6. Si l'attention du gouvernement a été attirée sur les inconvénients sérieux causés aux transports internationaux à Port Stanley, dans les mois de juillet et août 1919, par l'obstruction du chenal, en conséquence de quoi le vapeur *Roosevelt*, venant de Cleveland, Ohio, a subi des avaries et a été fortement entravé dans le débarquement de ses passagers et de son fret au port.

7. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises par le gouvernement pour remédier à ces griefs, et quelles mesures compte prendre à l'effet de rendre le port plus sûr pour la réception du trafic maritime et autre qui demande entrée et sortie au port.

83. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919,—Copie de tous documents, lettres et rapports, et tous autres papiers échangés entre le département des Postes à Ottawa et l'inspecteur des Postes à Saint-Jean, N.-B., touchant la location du bureau de poste de Ste-Anne-de-Kent, Nouveau-Brunswick.

3. Que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre séance du comité, les présidents conjoints soient autorisés de décider quant à l'impression ou autrement de tous documents soumis à l'une ou l'autre des deux Chambres, et généralement agir, jusqu'à la fin de la session, sur toutes les matières qui pourront être portées à la connaissance du comité.

Le tout respectueusement soumis.

W. DENNIS,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ", présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
MERCREDI, 29 octobre 1919.

Le comité spécial auquel a été référé le bill portant le (No 18) aux Communes et intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ", a, conformément à l'ordre de référé du 21 octobre 1919, étudié ce dit bill et a l'honneur de soumettre présentement son deuxième rapport.

Votre comité recommande de faire les amendements suivants audit bill:—

Page 2, ligne 42.—A la suite du mot " temporairement " insérer ce qui suit: " ou à tout autre emploi pour lequel il remplit les conditions voulues ".

Page 3, ligne 6.—Biffer tous les mots qui suivent le mot " loi " jusqu'au mot " par " à la ligne 8.

Page 4, lignes 26 et 27.—Remplacer les mots " tant que le Gouverneur en conseil n'en a pas ordonné autrement " par " tant que le Parlement n'a pas adopté de loi à l'effet contraire ".

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour y être pris en considération à la seconde séance du Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial, auquel a été référé le bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 " présente son troisième rapport.

Le dit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
MERCREDI, 29 octobre 1919.

Le comité spécial, auquel a été référé le bill portant aux Communes le No 18, et intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ", a l'honneur de soumettre son troisième rapport, lequel a trait à l'article 13, se lisant comme suit:—

" 13. Les dispositions de la classification ratifiées et confirmées par la présente loi, et toute modification y apportée en vertu des dispositions de la présente loi se rattachant aux appointements qui doivent être payés aux employés, ne s'appliqueront aux personnes actuellement dans le Service civil qu'à compter du premier jour d'avril mil neuf cent vingt."

Le sentiment de votre comité à cet égard était que cet article 13 devrait être amendé de façon à lui donner un effet rétroactif datant du 1er avril 1919. Mais étant donné que cela comporterait un débours considérable et qu'il faudrait faire voter par les Communes l'argent nécessaire à cet fin, votre comité croit à propos de ne faire rapport que de la conclusion à laquelle il est arrivé, afin d'y appeler l'attention des autorités que cela concerne.

Si le Sénat adopte cette conclusion de votre comité telle quelle ou modifiée, votre comité recommande qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'en informer.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour y être pris en considération à la seconde séance du Sénat, lundi prochain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Ledit message a été alors lu par le Président, comme suit:—

DEVONSHIRE:

Honorables Messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 29 octobre 1919.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la Table.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (30) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Nicholls fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajournée à lundi prochain à onze heures de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

Lundi, 3 novembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Girroir,	Mulholland,	Shatford,
Beith,	Harmer,	Planta,	Tanner,
Blain,	Laird,	Poirier,	Taylor,
Blondin,	Lougheed (Sir James),	Pope,	Thompson,
Bostock,	Macdonell,	Power,	Thorne,
Bradbury,	McCall,	Ratz,	Todd,
Daniel,	McHugh,	Robertson,	Turriff,
Dessaulles,	McLennan,	Roche,	Watson,
Farrell,	McMeans,	Ross (Middleton),	Webster,
Fisher,	McSweeney,	Schaffner,	Willoughby,
Forget,	Michener,	Sharpe,	Yeo.
Fowler,			

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Ledit rapport est adopté.

Objection est faite à la prise en considération dudit rapport à la présente séance.

Avec la permission du Sénat,

La résolution adoptant ledit rapport est rescindée, et il est

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat à la première séance, demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables ", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain

Le Sénat s'ajourne.

Mardi, 4 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beith, Blain, Blondin, Bostock, Bradbury, Casgrain, Cloran, Crosby, Daniel, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gordon, Harmer, Laird, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McHugh, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Yeo.

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la première séance du Sénat jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité spécial, auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", et il est proposé,

Que ledit rapport soit adopté maintenant.

Après débat.

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le Sénat insiste sur son amendement audit bill, auquel la Chambre des Communes refuse son adhésion.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur son amendement au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à huit heures ce soir.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beith, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Casgrain, Cloran, Curry, Dandurand, Daniel, David, Donnelly, Foster, Godbout, Harmer, King, Laird, Lavergne, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Mulholland, Murphy, Planta, Pope, Pringle, Ratz, Robertson, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Smith, Tanner, Taylor, Thompson, Watson, Webster, White, Willoughby, Wilson.

Huit heures du soir.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Réponse à un ordre du Sénat du 1er octobre 1919, pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

Documents de la Session No 102, 1919.

Aussi copie d'un amendement au règlement 88 de la radiotélégraphie.

Documents de la Session No 46a, 1919.

Le Sénat s'ajourne.

Mercredi, 5 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Ross (Middleton),
Béique,	Fisher,	McMeans,	Schaffner,
Beith,	Foster,	McSweeney,	Sharpe,
Belcourt,	Fowler,	Michener,	Shatford,
Blain,	Girroir,	Milne,	Smith,
Blondin,	Godbout,	Mitchell,	Tanner,
Bostock,	Gordon,	Montplaisir,	Taylor,
Boyer,	Harmer,	Mulholland,	Thibaudeau,
Bradbury,	King,	Murphy,	Thompson,
Casgrain,	Laird,	Nicholls,	Thorne,
Crosby,	Lavergne,	Planta,	Todd,
Curry,	Legris,	Poirier,	Turriff,
Dandurand,	Lougheed (Sir James),	Pope,	Watson,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Power,	Webster,
David,	Macdonell,	Pringle,	White,
Dennis,	McCall,	Ratz,	Willoughby,
Dessaulles,	McHugh,	Robertson,	Wilson,
Donnelly,		Roche,	Yeo.

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Béique, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons.

(2) Le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas.

(3) Le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral.

(4) La date de l'échéance de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru.

(5) Le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui

sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties.

(6) Les obligations, débentures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis, et quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance.

(7) Le montant d'argent payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas.

(8) Les obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux. Quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt.

(9) Le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-TroncPacifique et de ses compagnies filiales. Pour combien y entrent les débentures ou le *debenture stock*. Pour combien y entre la dette flottante. Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt.

(10) Le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (*a*) de la compagnie du Grand-Tronc; (*b*) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses con pagnies filiales, et (*c*) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc.

(11) Reférant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: " Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant " et imprimé par ordre du Parlement:—

(*a*) Ce qu'il y a d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne.

(*b*) Le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique.

(*c*) Le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc.

(*d*) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de $48,838,-831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu. Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie.

(12) Le coût total de construction du Transcontinental national. Quand il a été mis en exploitation. Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation.

(13) A quelle date le gouvernement a, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien. Jusqu'à quelle date on a enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit. Quels montants d'argent on a dépensés jusqu'à date (*a*) pour les réparations, et (*b*) pour les améliorations de cedit réseau.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat la réponse à l'ordre ci-dessus.

Documents de la Session No 90B, 1919

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné que ledit débat soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Casgrain, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McHugh, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White, Willoughby, Wilson, Yeo.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion

Que le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", soit lu la deuxième fois maintenant.

Et sur la motion en amendement de l'honorable M. Ross (Middleton),

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que la prise en considération dudit bill soit remise à la prochaine session du Parlement.

Il est six heures, et Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le débat se continue.

Sur motion de l'honorable M. McLennan.

Le débat est ajourné à la première séance du Sénat demain, pour y être le premier article sur l'ordre du jour.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills:—

(D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".

(E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".

Et pour informer le Sénat qu'il a adopté lesdits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.
Le mardi, 4 novembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le Comité des divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill (D) (No 37) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".

Bill (E) (No 39) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".

Ordoné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Le Sénat s'ajourne.

Jeudi, 6 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Boyer,
Brandbury,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
Domville,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White,
Willoughby,
Wilson,
Yeo.

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion:—

Que le bill (33) intitulé: " Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement.

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant et l'autre après le mot " soit " et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: " mais que l'étude dudit bill soit renvoyée à la prochaine session du Parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain,
Le débat est remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Domville, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson, Yeo.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion:—

Que le bill (33) intitulé: " Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement.

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant et l'autre après le mot " soit " et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: " mais que l'étude dudit bill soit renvoyé à la prochaine session du Parlement.

A six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le débat se continue.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier du Sénat a reçu un certificat de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, pour faire connaître que l'honorable Gerald Verner White a été appelé au Sénat.

Ledit certificat est lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

Département du Secrétaire d'Etat,
Ottawa, 6 novembre 1919.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le sixième jour de novembre, A.D., mil neuf cent dix-neuf (1919), le colonel Gerald Verner White, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

M. BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable Gerald Verner White a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Sharpe et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

Devonshire

[L.S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empéreur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé colonel Gerald Verner White, de la ville de Pembroke, dans Notre Province d'Ontario de Notre Puissance du Canada, Commandeur de Notre Très Excellent Ordre de l'Empire Britannique.

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce sixième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-neuf et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,
MARTIN BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Ordonné que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. White s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que l'honorable M. White a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l' *Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, un des commissaires nommés à cet effet.

VENDREDI, 7 novembre 1919.

Le débat continue encore.

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, la Chambre se divise et les noms étant demandés, il sont pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Legris,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	McHugh,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Domville,	McLennan,	Tessier,
Bostock,	Foster,	McSweeney,	Thibaudeau,
Boyer,	Fowler,	Mitchell,	Thompson,
Casgrain,	Godbout,	Montplaisir,	Watson,
Choquette,	Gordon,	Nicholls,	White (Inkerman),
Cloran,	King,	Prowse,	Wilson—35.
Dandurand,	Lavergne,	Ratz,	

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McMeans,	Schaffner,
Bennett,	Fisher,	Michener,	Sharpe,
Blain,	Girroir,	Milne,	Shatford,
Blondin,	Harmer,	Mulholland,	Smith,
Bolduc (Président),	Laird,	Murphy,	Tanner,
Bradbury,	L'Espérance,	Planta,	Taylor,
Crosby,	Lougheed	Poirier,	Thorne,
Curry,	(sir James),	Pope,	Todd,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Pringle,	Webster,
Dennis,	McCall,	Robertson,	Willoughby—39.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Alors la question de concours étant posée sur la motion principale, elle est, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général à la première séance du Sénat aujourd'hui.

Le Sénat s'ajourne.

Vendredi, 7 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Bennett, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Casgrain, Choquette, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLennan, McMeans, McSweeney, Michener, Milne, Montplaisir, Mulholland, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson, Yeo.

Onze heures de l'avant-midi

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération en comité général à la prochaine séance distincte du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Son Altesse Royale le Prince de Galles étant arrivé, il est conduit au dais, escorté par Son Honneur le Président, l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Bostock.

Son Honneur le Président, sur le désir de Son Altesse Royale, lui présente chacun des honorables sénateurs présents et puis Son Altesse adresse la parole.

Il plaît à Son Altesse Royale le Prince de Galles de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Boyer,
Bradbury,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson,
Yeo.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier du Sénat a reçu un certificat de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, pour faire connaître que l'honorable William Proudfoot a été appelé au Sénat.

Ledit certificat est lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, 6 novembre 1919

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le sixième jour de novembre, A.D., mil neuf cent dix-neuf (1919), William Proudfoot, de la ville de Goderich, dans la province d'Ontario, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

M. BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable William Proudfoot est introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Blain, et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé William Proudfoot, de la ville de Goderich, dans Notre Province d'Ontario de Notre Puissance du Canada, écuyer, un des conseillers en loi de Sa Majesté pour ladite province.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposé en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et Nous vous commandans, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chancelier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce sixième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-neuf et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

MARTIN BURRELL,

Secrétaire d'Etat.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Proudfoot s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que l'honorable M. Proudfoot a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, un des commissaires nommés à cet effet.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 à 5, tous deux y compris, sont lus et adoptés.

L'article 6 est lu et modifié comme suit:—

Page 3, ligne 21.—Ajouter à la clause 6, après le mot "Canada" "La valeur, s'il en est, ainsi déterminée ne doit pas excéder un montant dont le dividende annuel de quatre pour cent par année sur la valeur nominale globale des actions garanties actuelles et des nouvelles actions garanties, mises ensemble, dépasserait $5,000,000. La fixation de cette limite ne doit pas être considérée, par les arbitres, comme une reconnaissance ou une indication que la valeur à déterminer doive être représentée par le montant ainsi fixé ou par tout autre montant".

Il est proposé en amendement à cette modification de retrancher tous les mots qui suivent "déterminée" pour y substituer ce qui suit: "doit en tout cas se limiter à un montant sur lequel le dividende annuel de quatre pour cent par année ne dépassera pas $4,372,262, moyenne du dividende payé par le Grand-Tronc durant les dix années antérieures à 1914. Cependant si les arbitres estiment que les réserves en espèces des compagnies filiales du Grand-Tronc, telles que ces réserves sont dites existantes durant ladite période, pourront effectivement servir au paiement des dividendes et ne sont pas engagées par les responsabilités non libérées d'autres compagnies filiales, la limite susmentionnée peut être élevée par les arbitres à un montant n'excédant pas $5,000,000".

Ce sous-amendement est mis aux voix et rejeté.

La question de concours est posée sur l'adoption de l'amendement, qui est alors adopté.

Il est alors proposé de modifier de nouveau ledit article 6 comme suit:—

Page 3, ligne 8.—Après le mot " ont " insérer " premièrement des actions garanties à 4 pour cent, et secondement ".

Page 3, ligne 13.—Après le mot " déterminée " insérer " séparément ".

Page 3, ligne 23.—A la suite du mot " porteurs " insérer: " des actions garanties à 4 pour cent jusqu'à concurrence de leur valeur déterminée tel que ci-dessus prescrit sur transfert ou attribution au gouvernement de ces actions garanties, et aux porteurs". Et à la suite du mot " gouvernement ", à la ligne 25, insérer " jusqu'à concurrence de leur valeur déterminée tel que ci-dessus prescrit ".

Ces amendements sont mis aux voix et rejetés.

Ledit article 6 est adopté tel qu'amendé.

Sept heures et demie.

Les articles 7 à 11, tous deux y compris, sont lus et adoptés.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 12:—

" Pour les fins de l'évaluation à laquelle pourvoit la présente loi, aucune de ces dispositions ne doit être interprétée comme supprimant ou affectant les obligations contractées par le Grand-Tronc comme garant ou à d'autre titre répondant d'une dette quelconque de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de la compagnie des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique, non plus que les réclamations du gouvernement du Dominion du Canada contre l'une ou l'autre des compagnies susmentionnées ou contre une compagnie faisant partie du réseau ferroviaire du Grand-Tronc ".

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Le préambule est adopté après avoir été lu de nouveau.

Le titre est adopté après avoir été lu de nouveau.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.

Lesdits amendements sont lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (18) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil, tel qu'amendé, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

Le Sénat s'ajourne.

Samedi, 8 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Blondin, Bostock, Boyer, Bradbury, Casgrain, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Farrell, Fisher, Foster, King, Laird, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, McHugh, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mulholland, Murphy, Planta, Pope, Power, Pringle, Proudfoot, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Todd, Turriff, Watson, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson, Yeo.

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Immigration", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Avec la permission du Sénat;

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Résolu, qu'un comité spécial composé de l'honorable Sir James Lougheed et des honorables messieurs Bostock, Ross (Middleton), et Belcourt soit institué pour s'entendre avec les honorables membres de la Chambre des Communes afin de voir à ce que tous les bills qui modifient les lois du Parlement contiennent dans le texte anglais et dans le texte français lors de leur première lecture, le texte entier imprimé en caractères italiques de l'article ou des articles qui doivent être modifiés.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Boyer,
Bradbury,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
Dessaulles,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Girroir,
King,
Laird,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
McHugh,
McMeans,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Mulholland,
Murphy,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Proudfoot,
Ratz,
Roche,
Ross
(Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thompson,
Thorne,.
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Willoughby,
Wilson,
Yeo.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (25) intitulé: " Loi concernant les brevets d'invention ", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (33) intitulé: " Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté ", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (34) intitulé: " Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues ", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (10) intitulé: " Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile ".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le premier article est lu et modifié, comme suit:—

Page 1, ligne 33.—Ajouter à la fin de l'alinéa *b* du paragraphe 2 du nouvel article 5 ce qui suit: —

" Toutefois, les règles et règlements susdits doivent renformer les dispositions voulues pour faire certifier successivement, ainsi qu'il est requis, ces nominations par la Commission du Service civil ".

Page 2, ligne 39.—A l'alinéa *h* du paragraphe 2 substituer ce qui suit:—

" L'imposition de peines n'excédant en aucun cas une amende de deux cents dollars ou un emprisonnement de trois mois au maximum pouvant être mises à exécution après déclaration sommaire de culpabilité pour contravention à une prescription de semblable règlement ".

Page 2, ligne 41.—Insérer ce qui suit comme alinéa *i*:—

(*i*) Tous règlements établis sous l'empire de la présente loi et approuvés par le gouverneur en conseil doivent être déposés devant le Parlement, si le Parlement est à tenir une session, dans les quinze jours qui suivent leur établissement, ou, si le Parlement est prorogé, dans les quinze jours qui suivent l'ouverture de la session ".

La question de concours étant posée sur lesdits amendements, elle est adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part dudit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.

Lesdits amendements sont lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste", est lu la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Ross (Middleton) fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel que modifié, étant lu;

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

L'article 9 est lu et modifié de nouveau comme suit:—

Page 4, ligne 35.—Ajouter ce qui suit à la clause 38A:—

"et nulle disposition de la présente loi n'affectera les pouvoirs du Gouverneur en conseil relatifs à la nomination d'un commissaire ou d'un autre membre d'une commission royale ou autre commission, ou d'un conseil, non plus que les pouvoirs du Gouverneur en conseil relatifs à la nomination d'un sous-ministre."

Cet amendement est adopté.

L'article 10 est lu et il est proposé de modifier la clause 45 comme suit:—

Page 6, ligne 30.—A la suite du mot "mérite" insérer "sur la recommandation du sous-ministre et".

Cet amendement est mis aux voix et les membres se partagent 16 contre 16.

L'amendement est en conséquence rejeté.

Ledit article 10 est alors adopté.

Les articles 11 et 12 sont lus et adoptés.

L'article 13 est lu et modifié comme suit:—

Page 9, ligne 7.—Ajouter ce qui suit à l'article 13:—

" Toutefois, toute personne qui a été ou qui est nommée ou promue à une position dans le Service civil postérieurement au premier jour d'avril mil neuf cent dix-neuf, doit, à compter de cette nomination ou promotion, être payée conformément aux dispositions de ladite classification et de tout amendement apporté à cette classification en vertu des dispositions de la présente loi ".

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

L'article 9 est repris en considération.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 du nouvel article 38:—

" (2) Dans le cas d'un examen ayant un caractère technique, la Commission doit conférer avec le chef du département ou de la division concernée et préparer de concert avec lui un sujet spécial d'examen; elle doit également le consulter lorsqu'il s'agit de faire une nomination concernant son département ou sa division ".

Du consentement du comité général cet amendement est retiré.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain, de la part dudit comité, fait rapport qu'il a pris ledit bill en considération et l'a chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chamre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: " Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française, en date du dix-neuvième jour de septembre 1907, et une convention supplémentaire à cette convention, et la Loi de la convention avec la France, 1908 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada (Pilotage) ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Crosby fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne.

Lundi, 10 novembre 1919.

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Girroir,	Power,	Thompson,
Blain,	Gordon,	Pringle,	Todd,
Bostock,	Harmer,	Proudfoot,	Turriff,
Bradbury,	King,	Prowse,	Watson,
Cloran,	Lougheed (Sir James),	Ratz,	Webster,
Dennis,	Macdonell,	Roche,	White (Inkerman),
Dessaulles,	McHugh,	Ross (Middleton),	White (Pembroke),
Farrell,	McSweeney,	Sharpe,	Yeo,
Fisher,	Milne,	Tanner,	
Forget,	Murphy,		
Foster,			

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Falsifications (concernant le gros son et le petit son ou les recoupes)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la loi de la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un Message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

L'honorable sir James Lougheed propose

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Ross (Middleton), propose en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que la prise en considération dudit bill soit remise à la prochaine session du Parlement."

Sur motion de l'honorable M. Macdonell,
Le débat est ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,
Ottawa, 10 novembre 1919.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat le lundi, 10 novembre, à quatre heures et demie de l'après-midi, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur
Le Président du Sénat.

Sur motion, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera, il reste ajourné à deux heures.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Deux heures de l'après-midi.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Girroir,	Milne,	Tanner,
Belcourt,	Gordon,	Murphy,	Thompson,
Blain,	Harmer,	Power,	Turriff,
Bostock,	King,	Pringle,	Watson,
Bradbury,	Laird,	Proudfoot,	Webster,
Cloran,	Lougheed (Sir James),	Prowse,	White (Inkerman),
Dennis,	Macdonell,	Ratz,	White (Pembroke),
Dessaulles,	McHugh,	Ross (Middleton),	Yeo,
Farrell,	McSweeney,	Sharpe,	
Foster,			

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des débats et comptes rendus, présente son second rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70
Le lundi, 10 novembre 1919.

Le Comité permanent des débats et comptes rendus a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

Votre comité recommande que M. A. B. Hannay soit maintenu dans ses fonctions durant la session actuelle au conditions spécifiées dans le rapport du Comité des débats et comptes rendus en date du 3 juin 1913, et que M. E. Fortier continue de remplir l'emploi que lui attribue ledit rapport.

Votre comité recommande aussi que MM. Hannay et Fortier soient maintenus dans les mêmes fonctions aux mêmes conditions durant la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 a et h soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1920", auquel il demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion:—

Que le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Loi de tempérance au Canada", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'étude dudit bill soit renvoyée à la prochaine session du Parlement".

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables messieurs

Bostock,	Macdonell,	Milne,	Prowse,
Cloran,	McHugh,	Power,	Ross (Middleton),
Dessaulles,	McSweeney,	Pringle,	White (Inkerman)--12

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Beith,	Gordon,	Sharpe	Webster,
Blain,	King,	Tanner,	White (Pembroke),
Bolduc (président),	Lougheed (sir James)	Thompson,	Yeo—18.
Foster,	Murphy,	Turriff,	
Girroir,	Proudfoot,	Watson,	

Ainsi elle est résolue dans la négative.

La question de concours étant posée sur la motion principale, elle est résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Girroir fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et il est proposé par l'honorable sir James Lougheed,

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Ross (Middleton) propose en amendement

Que le mot "maintenant" soit retranché et remplacé par les mots suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

Contents.

Les honorables messieurs

Bostock,	Gordon,	McSweeney,	Power,
Cloran,	Macdonell,	Milne,	Ross (Middleton),
Dessaulles,	McHugh,	Murphy,	White (Inkerman)--12

Non-contents.

Les honorables messieurs

Beith,	King,	Tanner,	Webster,
Blain,	Lougheed (sir James),	Thompson,	White (Pembroke),
Foster,	Proudfoot,	Turriff,	Yeo—15.
Girroir,	Sharpe,	Watson,	

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Alors la question de concours étant posée sur la motion principale, elle est résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat conformément à l'ordre s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 2 est lu et il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 2, ligne 6.—Retrancher "ladite" et insérer "la" et après "province" insérer "dans laquelle l'accusé a sa résidence".

La question de concours étant posée sur ladite motion, le comité se divise:

Pour 13—Contre 13.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 4:—

4. Est modifié ladite loi par l'addition de l'article suivant:—

9. Aucune disposition de la présente loi ne doit être interprétée comme défendant de vendre ou de faire vendre ou de fabriquer, ou d'envoyer, d'expédier, de prendre, d'apporter ou de transporter, ou de faire envoyer, expédier ou transporter d'une province dans une autre province, ou d'importer d'un endroit situé hors du Canada dans une province, des boissons enivrantes pour des fins sacramentelles ou médicales, ou pour des fins manufacturières, ou commerciales autre que la fabrication ou la consommation de ces boissons enivrantes comme breuvage."

La question de concours étant posée sur ledit amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson, de la part dudit comité, fait rapport qu'il a pris ledit bill en considération et l'a chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est alors adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône,

L'honorable le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi portant modification de la Loi des grains du Canada.

Loi modifiant la Loi de Milice.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918.

Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil, concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company.*

Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances.

Loi modifiant la Loi d'interprétation.

Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Loi concernant la Commission des blés du Canada.

Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada.

Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer.

Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott.

Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.

Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson.

Loi pour faire droit à Frank Thimm.

Loi modifiant la Loi de l'Immigration.

Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté.

Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada.

Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues.

Loi concernant les brevets d'invention.

Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada. (Pilotage.)

Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française, en date du dix-neuvième jour de septembre 1907, et une convention supplémentaire à cette convention, et la Loi de la convention avec la France, 1908.

Loi modifiant la Loi des Falsifications (concernant le gros son et le petit son ou les recoupes).

Loi modifiant la Loi de la Chambre des Communes.

Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1920, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner ".

Alors le greffier lit le titre et

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill ".

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la TROISIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT de la Puissance du Canada par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

En mettant fin à vos travaux pour la présente session, je vous remercie de la diligence et de l'efficacité avec lesquelles vous vous êtes acquittés de vos devoirs.

Des lois de la plus haute portée et de grande importance ont absorbé votre attention.

Le Traité de Paix conclu avec l'Allemagne par les alliés et les Puissances associées, et signé à Versailles le vingt juin mil neuf cent dix-neuf, et le Traité de Paix conclu entre les mêmes Puissances et la République d'Autriche, signé à Saint-Germain-en-Laye le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, vous ont été remis et ont reçu votre approbation.

Ces traités ayant été approuvés par l'Allemagne et l'Autriche d'une part, et par au moins trois des puissances alliées et associées de l'autre, attendent seulement l'échange des ratifications pour entrer en vigueur et devenir exécutoires.

J'espère ardemment que les dispositions de ces traités, marquant comme ils le font la fin des hostilités, ouvriront pour l'humanité une ère nouvelle dans laquelle on empêchera les grandes guerres et on assurera au monde d'une façon efficace les bienfaits de la paix.

Le Canada a pris une forte part dans les opérations de la guerre et contribué, d'une façon considérable, à sa fin victorieuse; et il est en conséquence agréable de noter la position distinguée qui lui a été attribuée dans la poursuite des négociations à la Conférence de la paix à Paris.

La visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles au Canada a été une source profonde et étendue de satisfaction. La bienvenue générale qui l'a accueilli est une preuve de l'attachement du peuple canadien au Trône et aux institutions britanniques. Cette bienvenue de tout cœur dans son essence est un hommage éclatant au caractère personnel élevé et aux qualités de Son Altesse Royale qui, en paix comme en guerre, s'est intimement identifié avec le Canada et a montré son vif désir de promouvoir le bien-être du peuple de notre pays.

L'achat de la propriété du Grand-Tronc, rattachée aux voies ferrées nationales existantes, contribuera puissamment à l'administration profitable et économique de tout le système et aidera grandement à la solution de l'important problème du transport du commerce canadien.

L'adoption du rapport du comité de la Chambre des Communes sur le projet de loi numéro dix élargira la sphère et l'application des mesures déjà prises pour faire face aux besoins des soldats revenus du front et de leur famille.

L'adoption de la Classification du Service civil du Canada permettra à la Commission de s'occuper immédiatement de la nouvelle organisation du Service.

Le succès qui a accueilli l'inauguration de l'Emprunt de la Victoire est un hommage au patriotisme et à l'esprit d'organisation des hommes d'affaires canadiens, démontre pleinement la détermination et la promptitude du pays à remplir ses obligations envers ses soldats, maintient le crédit du Canada et augmente la puissance de sa position commerciale.

En jetant un coup d'œil sur les conditions économiques et sociales existant dans le monde, il est agréable de constater que la position du Canada se compare favorablement avec celle de tout autre pays, et est même beaucoup plus favorable que celle du plus grand nombre. Grâce à l'accord dans l'action entre le capital et le travail, aidés comme ils l'ont été par la conférence industrielle tenue récemment et à l'activité continue de notre peuple engagé dans la production, et soutenue par la pratique intense de l'industrie et de l'économie, nous pouvons faire face, les années prochaines, au travail de reconstruction et de réorganisation, avec une confiance pleine d'espérance.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins du service public conformément aux exigences de la reconstruction et à l'aide à donner aux soldats de retour du front.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je pris Dieu Tout-Puissant de faire pénétrer dans notre esprit des conseils raisonnables et prudents, d'inspirer à tout notre peuple la volonté de travailler et d'économiser, et de continuer les bienfaits de la paix et de la prospérité dans notre Patrie.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'au samedi, 20 décembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est en conséquence prorogé jusqu'au samedi, le 20 décembre prochain.

INDEX

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA

10 GEORGE V, 1919

A

B

D

E

O

P

R

T

V

W

DIAGRAMME
LA SALLE DU SÉNAT

TROISIÈME SESSION, TREIZIÈME PARLEMENT, 1919.

TRÔNE

PRÉSIDENT
Hon. Joseph Bolduc

Greffier — Table — Sous-greffier — Greffier adjoint

Sténographes

Hon. M. McMeans	Hon. M. Blain	Hon. M. Montplaisir	Hon. M. Landry
Hon. M. Bradbury	Hon. M. Fisher	Hon. M. McLennan	Hon. M. Nicholls
Hon. M. Barnard	Hon. M. Bourque	Hon. M. Gordon	Hon. M. Daniel
Hon. M. Willoughby	Hon. M. McLean	Hon. M. Lynch-Staunton	Hon. M. Ross (N.-E.)
Hon. M. Taylor	Hon. M. Tanner	Hon. M. Beaubien	Hon. M. Blondin
Hon. M. Bennett	Hon. M. Girroir	Hon. M. Murphy	Hon. Sir James Lougheed
Hon. M. Michener	Hon. M. Crosby	Hon. M. Macdonell	Hon. M. Robertson
Hon. M. Schaffner	Hon. M. Shatford	Hon. M. Smith	Hon. M. Poirier
Hon. M. Webster	Hon. M. Planta	Hon. M. Sharpe	Hon. M. Dennis
Hon. M. Harmer	Hon. M. L'Espérance	Hon. M. Donnelly	Hon. M. Thorne
Hon. M. Mulholland	Hon. M. White (Qué.)	Hon. M. McCall	Hon. M. Milne
Hon. M. White (Ont.)	Hon. M. Bénard	Hon. M. Laird	Hon. M. Curry
Hon. M. Proudfoot	Hon. M. Pringle	Hon. M. Foster	Hon. M. Pope
		Hon. M. Turriff	Hon. M. Fowler

Hon. M. Belcourt	Hon. M. David	Hon. M. Mitchell
Hon. M. Edwards	Hon. M. Béique	Hon. M. Talbot
Hon. M. Casgrain	Hon. M. Choquette	Hon. M. Dessaulles
Hon. M. Dandurand	Hon. M. De Veber	Hon. M. Cloran
Hon. M. Bostock	Hon. M. Watson	Hon. M. Ratz
Hon. M. Power	Hon. M. King	Hon. M. Prince
Hon. M. Thompson	Hon. M. Yeo	Hon. M. Lavergne
Hon. M. McSweeney	Hon. M. Ross (Sask.)	Hon. M. Wilson
Hon. M. Tessier	Hon. M. Douglas	Hon. M. Forget
Hon. M. Legris	Hon. M. Beith	Hon. M. Todd
Hon. M. Thibaudeau	Hon. M. Godbout	Hon. M. O'Brien
Hon. M. Farrell	Hon. M. Boyer	
Hon. M. Roche	Hon. M. Domville	
Hon. M. McHugh	Hon. M. Prowse	

Sergent d'armes

Gentilhomme huissier de la Verge Noire

BARRE

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

3me SESSION, 13e PARLEMENT, 10 GEORGE V

1919

L'HONORABLE JOSEPH BOLDUC, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Lawrence Geoffrey Power, C.P..	M. Sr Halifax........	Halifax, N.-E.
Joseph Bolduc (Président)...............	Lauzon.............	Saint-Victor de Tring, Qué.
Pascal Poirier..........................	Acadie.............	Shédiac, N.-B.
Sir James Alex. Lougheed, C.C.M.G., C.P.	Calgary.............	Calgary, Alta.
Peter McLaren.........................	Perth...............	Perth, Ont.
Hippolyte Montplaisir..................	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
Philippe Landry, C.P....................	Stadacona..........	Candiac, Qué.
Alfred A. Thibaudeau..................	De la Vallière.......	Montréal, Qué.
George Gerald King....................	Queen's.............	Chipman, N.-B.
Raoul Dandurand, C.P..................	De Lorimier........	Montréal, Qué.
John Yeo................................	Prince-est...........	Port-Hill, I.P.-E.
Peter McSweeney......................	Northumberland.....	Moncton, N.-B.
Joseph P. B. Casgrain..................	De Lanaudière......	Montréal, Qué.
Robert Watson.........................	Portage-la-Prairie....	Portage-la-Prairie, Man.
George McHugh........................	Victoria, O..........	Lindsay, Ont.
Joseph Godbout........................	La Salle............	Beauceville, ouest, Qué.
Frederick P. Thompson..................	Fredericton.........	Fredericton, N.-B.
Frédéric L. Béique.	De Salaberry........	Montréal, Qué.
Joseph H. Legris.........................	Repentigny.........	Louiseville, Qué.
Jules Tessier............................	De la Durantaye.....	Québec, Qué.
William C. Edwards.....................	Rideau.............	Ottawa, Ont.
James Domville.........................	Rothesay...........	Rothesay, N.-B.
L. O. David.............................	Mille Iles...........	Montréal, Qué.
Henry J. Cloran........................	Victoria............	Montréal, Qué.
William Mitchell........................	Wellington..........	Drummondville, Qué.
Hewitt Bostock.........................	Kamloops...........	Monte-Creek, C.-B.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
PHILIPPE A. CHOQUETTE	Grandville	Québec, Qué.
JAMES H. ROSS	Regina	Moosejaw, Sask.
L. GEORGE DE VEBER	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
JAMES M. DOUGLAS	Tantallon	Tantallon, Sask.
PETER TALBOT	Lacombe	Lacombe, Alta.
ROBERT BEITH	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
GEORGES C. DESSAULLES	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
NAPOLÉON A. BELCOURT, C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
VALENTINE RATZ	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
ARTHUR BOYER	Rigaud	Montréal, Qué
BENJAMIN PRINCE	Saskatchewan	Battleford, Sask.
EDWARD MATTHEW FARRELL	Liverpool	Liverpool, N.-E.
WILLIAM ROCHE	Halifax	Halifax, N.-E.
LOUIS LAVERGNE	Kennébec	Arthabaska, Qué.
AMÉDÉE E. FORGET	Banff	Banff, Alta.
JOSEPH M. WILSON	Sorel	Montréal, Qué
BENJAMIN C. PROWSE	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
RUFUS HENRY POPE	Bedford	Cookshire, Qué.
JOHN W. DANIEL	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
GEORGE GORDON	Nipissing	North-Bay, Ont.
NATHANIEL CURRY	Amherst	Amherst, N.-E.
WILLIAM B. ROSS	Middleton	Middleton, N.-E.
EDWARD L. GIRROIR	Antigonish	Antigonish, N.-E.
WILLIAM DENNIS	Halifax	Halifax, N.-E.
PATRICK C. MURPHY	Tignish	Tignish, I.P.-E.
ERNEST D. SMITH	Wentworth	Winona, Ont.
ALEXANDER MCCALL	Simcoe	Simcoe, Ont.
JAMES J. DONNELLY	Bruce-sud	Pinkerton, Ont.
WILLIAM, H. THORNE	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
JOHN MILNE	Hamilton	Hamilton, Ont.
CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN	Montarville	Montréal, Qué.
JOHN MCLEAN	Souris	Souris, I.P.-E.
JOHN STEWART MCLENNAN	Sydney	Sydney, N.-E.
WILLIAM HENRY SHARPE	Manitou	Manitou, Man.
FREDERIC NICHOLLS	Toronto	Toronto, Ont.
GIDEON D. ROBERTSON, C.P.	Welland	Welland, Ont.
GEORGE LYNCH-STAUNTON	Hamilton	Hamilton, Ont.
ADAM B. CROSBY	Halifax	Halifax, N.-E.
CHARLES E. TANNER	Pictou	Pictou, N.-E.
THOMAS JEAN BOURQUE	Richibouctou	Richibouctou, N.-B.
HENRY W. LAIRD	Regina	Regina, Sask.
LYTTON WILMOT SHATFORD	Vancouver	Vancouver, C.-B.
ALBERT E. PLANTA	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-B.
GEORGE W. FOWLER	King et Albert	Sussex, N.-B.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Richard Blain	Peel	Brampton, Ont.
John Henry Fisher	Brant	Paris, Ont.
Lendrum McMeans	Winnipeg	Winnipeg, Man.
David Ovide L'Espérance	Golfe	Québec.
George Green Foster	Alma	Montréal, Qué.
Richard Smeaton White	Inkerman	Montréal Qué.
Angus Claude Macdonell	Toronto-sud	Toronto, Ont.
Roderick Harold Clive Pringle	Cobourg	Ottawa, Ont.
Aimé Bénard	Saint-Boniface	Winnipeg.
George Henry Barnard	Victoria	Victoria, C.-B.
Wellington B. Willoughby	Moosejaw	Moosejaw, Sask.
James Davis Taylor	New-Westminster	New-Westminster, C.-B.
Frederick L. Schaffner	Boissevain	Boissevain, Man.
William H. Bennett	Simcoe-est	Midland, Ont.
George Henry Bradbury	Selkirk	Selkirk, Man.
Edward Michener	Red-Deer	Red-Deer, Alta.
William James Harmer	Edmonton	Edmonton, Alta.
Irving R. Todd	Milltown	Milltown, N.-B.
John Webster	Brockville	Brockville, Ont.
Robert A. Mulholland	Port-Hope	Port-Hope, Ont.
Pierre Edouard Blondin, C.P	Laurentides	Ottawa, Ont.
Michael J. O'Brien	Renfrew	Renfrew, Ont.
John G. Turriff	Assiniboine	Regina, Sask.
Gerald Verner White	Pembroke	Pembroke, Ont
William Proudfoot	Huron	Goderich, Ont.

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABETIQUE.

3me SESSION, 13e PARLEMENT, 10 GEORGE V

1919

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BARNARD, G. H.	Victoria	Victoria, C.-B.
BEAUBIEN, C. P.	Montarville	Montréal, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal, Qué.
BEITH, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A., C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
BÉNARD, A.	Saint-Boniface	Winnipeg, Man.
BENNETT, W. H.	Simcoe-est	Midland, Ont.
BLAIN, R.	Peel	Brampton, Ont.
BLONDIN, P.E., C.P.	Laurentides	Ottawa, Ont.
BOLDUC, J. (Président)	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
BOURQUE, T. J.	Richibouctou	Richibouctou, N.-B.
BOYER, A.	Rigaud	Montréal, Qué.
BRADBURY, G. H.	Selkirk	Selkirk, Man.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal, Qué.
CHOQUETTE, P. A.	Granville	Québec, Qué.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal, Qué.
CROSBY, A. B.	Halifax	Halifax, N.-E.
CURRY, N.	Amherst	Amherst, N.-E.
DANDURAND, R., C.P.	De Lorimier	Montréal, Qué.
DANIEL, J. W.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
DAVID, L. O.	Mille Iles	Montréal, Qué.
DENNIS, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
DESSAULLES, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué
DE VEBER, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
DOMVILLE, J. Lt.-col.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DONNELLY, J. J.	Bruce-sud	Pinkerton, Ont.
DOUGLAS, J. M.	Tantallon	Tantallon, Sask.
EDWARDS, W. C.	Rideau	Ottawa, Ont.
FARRELL, E. M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
FISHER, J. H.	Brant	Paris, Ont.
FORGET, A. E.	Banff	Banff, Alta.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
FOSTER, G. G.	Alma	Montréal, Qué.
FOWLER, G. W.	King et Albert	Sussex, N.-B.
GIRROIR, E. L.	Antigonish	Antigonish, N.-E.
GODBOUT, J.	La Salle	Beauceville, ouest, Qué.
GORDON, G.	Nipissingue	North-Bay, Ont.
HARMER, W. J.	Edmonton	Edmonton, Alta.
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
LAIRD, H. W.	Regina	Regina, Sask.
LANDRY, P.	Stadacona	Candiac, Québec.
LAVERGNE, L.	Kennébec	Arthabaska, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
L'ESPÉRANCE, D. O	Golfe	Québec.
LOUGHEED, SIR JAMES A., C.C.M.G., C.P.	Calgary	Calgary, Alta.
LYNCH-STAUNTON, G.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MACDONELL, A. C.	Toronto-sud	Toronto, Ont.
MCCALL, A.	Simcoe	Simcoe, Ont.
MCHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
MCLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
MCLEAN, J.	Souris	Souris, I.P.-E.
MCLENNAN, J. S.	Sydney	Sydney, N.-E.
MCMEANS, L.	Winnipeg	Winnipeg, Man.
MCSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MICHENER, E.	Red-Deer	Red-Deer, Alta.
MILNE, J.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
MULHOLLAND, R. A.	Port-Hope	Port-Hope, Ont.
MURPHY, P. C.	Tignish	Tignish, I.P.-E.
NICHOLLS, F.	Toronto	Toronto, Ont.
O'BRIEN, M. J.	Renfrew	Renfrew, Ont.
PLANTA, A. E.	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-B.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POPE, R. H.	Bedford	Cookshire, Qué.
POWER, L. G., C.P.	Halifax	Halifax, N.-E.
PRINCE, B	Saskatchewan	Battleford, Sask.
PRINGLE, R. H. C.	Cobourg	Ottawa, Ont.
PROUDFOOT, W.	Huron	Goderich, Ont.
PROWSE, B. C.	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
RATZ, V.	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
ROBERTSON, G. D. C. P.	Welland	Welland, Ont.
ROCHE, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
ROSS, J. H.	Regina	Moosejaw, Sask.
ROSS, W. B.	Middleton	Middleton, N.-E.
SCHAFFNER, F. L.	Boissevain	Boissevain, Man.
SHARPE, W. H.	Manitou	Manitou, Man.
SHATFORD, L. W.	Vancouver	Vancouver, C.-B.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
SMITH, E. D.	Wentworth	Winona, Ont.
TALBOT, P.	Lacombe	Lacombe, Alta.
TANNER, C. E.	Pictou	Pictou, N.-E.
TAYLOR, J. D.	New-Westminster	New-Westminster, C.-B.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.
THIBAUDEAU, A. A.	De la Vallière	Montréal, Qué.
THOMPSON, F. P.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
THORNE, W. H.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
TODD, I. R.	Milltown	Milltown, N.-B.
TURRIFF, J. G.	Assiniboïa	Regina, Sask.
WATSON, R.	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
WEBSTER, J.	Brockville	Brockville, Ont.
WHITE, R. S.	Inkerman	Montréal, Qué.
WHITE, G. V.	Pembroke	Pembroke, Ont.
WILLOUGHBY, W. B.	Moosejaw	Moosejaw, Sask.
WILSON, J. M.	Sorel	Montréal, Qué.
YEO, J.	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR

PROVINCES

ONTARIO—24.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	George McHugh	Lindsay.
2	William C. Edwards	Ottawa.
3	Robert Beith	Bowmanville.
4	Napoléon A. Belcourt, C.P.	Ottawa.
5	Valentine Ratz	New-Hamburg.
6	George Taylor	Gananoque.
7	George Gordon	North-Bay.
8	E. D. Smith	Winona.
9	Alexander McCall	Simcoe.
10	James J. Donnelly	Pinkerton.
11	John Milne	Hamilton.
12	Frederic Nicholls	Toronto.
13	George Lynch-Staunton	Hamilton.
14	Gideon D. Robertson, C.P.	Welland.
15	Richard Blain	Brampton
16	John Henry Fisher	Paris.
17	Angus Claude Macdonell	Toronto.
18	Roderick Harold Clive Pringle	Ottawa.
19	William H. Bennett	Midland.
20	John Webster	Brockville.
21	Robert A. Mulholland	Port-Hope, Ont.
22	Michael J. O'Brien	Renfrew.
23	Gerald Verner White	Pembroke
24	William Proudfoot	Goderich.

QUÉBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
1 JOSEPH BOLDUC (Président)	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
2 HIPPOLYTE MONTPLAISIR	Shawinigan	Trois-Rivières.
3 PHILIPPE LANDRY	Stadacona	Candiac.
4 ALFRED A. THIBAUDEAU	De la Vallière	Montréal.
5 RAOUL DANDURAND, C.P.	De Lorimier	Montréal.
6 JOSEPH P. B. CASGRAIN	De Lanaudière	Montréal.
7 JOSEPH GODBOUT	La Salle	Beauceville, ouest.
8 FRÉDÉRIC L. BÉIQUE	De Salaberry	Montréal.
9 JOSEPH H. LEGRIS	Repentigny	Louiseville.
10 JULES TESSIER	De la Durantaye	Québec.
11 L. O. DAVID	Mille-Iles	Montréal.
12 HENRY J. CLORAN	Victoria	Montréal.
13 WILLIAM MITCHELL	Wellington	Drummondville.
14 PHILIPPE A. CHOQUETTE	Granville	Québec.
15 GEORGE C. DESSAULLES	Rougemont	Saint-Hyacinthe.
16 ARTHUR BOYER	Rigaud	Montréal.
17 LOUIS LAVERGNE	Kennébec	Arthabaska.
18 JOSEPH M. WILSON	Sorel	Montréal.
19 RUFUS H. POPE	Bedford	Cookshire.
20 CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN	Montarville	Montréal.
21 DAVID OVIDE L'ESPÉRANCE	Golfe	Québec.
22 GEORGE GREEN FOSTER	Alma	Montréal.
23 RICHARD SMEATON WHITE	Inkerman	Montréal.
24 PIERRE EDOUARD BLONDIN, C.P.	Laurentides	Ottawa, Ont.

NOUVELLE-ÉCOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 LAWRENCE GEOFFREY POWER, C.P.	Halifax.
2 EDWARD M. FARRELL	Liverpool.
3 WILLIAM ROCHE	Halifax.
4 NATHANIEL CURRY	Amherst.
5 WILLIAM B. ROSS	Middleton.
6 EDWARD L. GIRROIR	Antigonish.
7 WILLIAM DENNIS	Halifax.
8 JOHN S. McLENNAN	Sydney.
9 ADAM B. CROSBY	Halifax.
10 CHARLES E. TANNER	Pictou.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	PASCAL POIRIER	Shédiac.
2	GEORGE GERALD KING	Chipman.
3	PETER MCSWEENEY	Moncton.
4	FREDERICK P. THOMPSON	Fredericton
5	JAMES DOMVILLE	Rothesay.
6	JOHN W. DANIEL	Saint-Jean.
7	WILLIAM H. THORNE	Saint-Jean.
8	THOMAS JEAN BOURQUE	Richibouctou.
9	GEORGE W. FOWLER	Sussex.
10	IRVING R. TODD	Milltown.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—4.

	Les honorables	
1	JOHN YEO	Port-Hill.
2	BENJAMIN C. PROWSE	Charlottetown.
3	PATRICK C. MURPHY	Tignish.
4	JOHN MCLEAN	Souris.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6.

	Les honorables	
1	HEWITT BOSTOCK	Monte-Creek.
2	LYTTON WILMOT SHATFORD	Vancouver.
3	ALBERT E. PLANTA	Nanaïmo.
4	GEORGE HENRY BARNARD	Victoria.
5	J. D. TAYLOR	New-Westminster.
6	....	

MANITOBA—6.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 Robert Watson	Portage-la-Prairie.
2 William H. Sharpe	Manitou.
3 Lendrum McMeans	Winnipeg.
4 Aimé Bénard	Winnipeg.
5 Frederick L. Schaffner	Winnipeg.
6 George Henry Bradbury	Selkirk.

SASKATCHEWAN—6.

Les honorables	
1 James H. Ross	Regina.
2 James M. Douglas	Tantallon.
3 Benjamin Prince	Battleford.
4 Henry W. Laird	Regina.
5 Wellington B. Willoughby	Moosejaw.
6 John G. Turriff	Regina, Sask,

ALBERTA—6.

Les honorables	
1 Sir James Alexander Lougheed, C.C.M.G., C.P.	Calgary.
2 Peter Talbot	Lacombe.
3 L. George De Veber	Lethbridge.
4 Amédée E. Forget	Banff.
5 Edward Mitchener	Red-Deer.
6 William James Harmer	Edmonton.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

3me SESSION, 13e PARLEMENT, 10 GEORGE V

1919

COMITÉ CONJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes, Président.

SÉNAT.

Son Honneur le Président,
Les hon. Messieurs Bostock,
Boyer,
Dennis,
Douglas,
Godbout,
Gordon,
Laird,
Landry,
McHugh,
McLennan,
Poirier,
Power, C.P.,
Taylor
Turriff,
Webster—16.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'honorable M. L'Orateur,
Messieurs Andrews,
Béland,
Borden, Le très honorable Sir Robert,
Boyer,
Chaplin,
Clark (*Red-Deer*),
Cooper,
Copp,
Cronyn,
Crothers, Hon. M.
Foster (*Toronto-N.*), Hon. Sir George,
Harold,
Lapointe (*Kamouraska*),
Lemieux, Hon. M.
Meighen, Hon. M.
Myers,
Pardee,
Rowell, Hon. M.
Sheard,
Whidden—20.

COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. Dennis, Sénat, Président.

SÉNAT.

Les hon. Messieurs Crosby,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Farrell,
Forget,
Legris,
McCall,
McLean,
Pope,
Power, C.P.
Prince,
Ratz,
Robertson, C.P.
Sharpe,
Talbot,
Thibaudeau,
Todd,
White—21.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. Messieurs Bowman,
Brouillard,
Buchanan,
Burnham,
Cardin,
Charters,
Clark (*Bruce*),
Clarke (*Wellington*),
Crowe,
Currie,
Fontaine,
Hocken,
Hughes (Sir Sam),
Keefer,
Maclean (*Halifax*),
Michaud,
Murphy, Hon. M.
Prévost,
Reid (*Mackenzie*),
Richardson,
Shaw,
Verville,
White (*Victoria, Alta.*),
Wilson (*Wentworth*),
Wright—25

(Quorum 9.)

ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. Bostock, Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Lavergne,
Macdonell,
Power, C.P.,
Pringle,
Tanner,
Tessier,
Willoughby,
Yeo.—9.

(Quorum 3)

BANQUES ET COMMERCE.

L'honorable M. Foster, Président.

Les honorables Messieurs

Beaubien,
Béique,
Bennett,
Boyer,
Casgrain,
Curry,
Dandurand, C.P.,
Daniel,
Edwards,
Fisher,
Foster,
L'Espérance,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Nicholls,
Planta,
Ratz,
Roche,
Ross (*Middleton*),
Ross (*Moosejaw*),
Schaffner,
Shatford,
Smith,
Tanner,
Taylor (*Westminster*),
Thompson,
Thorne,
Turriff,
Webster,
Willoughby.—32

(Quorum 9.)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable M. Blain, Président.

Les honorables Messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt, C.P.,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Dandurand, C.P.,
David,
Daniel,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Murphy,
O'Brien,
Poirier,
Pope,
Power, C.P.,
Robertson, C.P.,
Ross (*Middleton*),
Ross (*Moosejaw*).
Sharpe,
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson,
White—50.

(Quorum 9.)

BILLS PRIVÉS.

L'honorable M. Béïque, Président.

Les honorables Messieurs

Barnard,
Béique,
Beith,
Belcourt, C.P.,
Bénard,
Bostock,
Boyer,
Cloran,
Domville,
Edwards,
Farrell,
Girroir,
Godbout,
Harmer,
Legris,
Lynch-Staunton,
McHugh,
Mulholland,
Murphy,
Planta,
Prince,
Pringle,
Tanner,
Todd,
Wilson.—25.

(Quorum 7.)

RÉGIE INTERNE ET COMPTES IMPRÉVUS.

L'honorable M. Daniel, Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Bennett,
Blain,
Bolduc (Président),
Bostock,
Bradbury,
Daniel,
Fisher,
Gordon,
Landry,
Lavergne,
Legris,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
McLean,
McSweeney,
Michener,
Montplaisir,
Pope,
Power, C.P.,
Prowse,
Ross (*Middleton*),
Sharpe,
Thompson,
Watson
Webster.—25.

(Quorum 7

FINANCES.

L'honorable M. Nicholls, Président.

Les honorables Messieurs

Béique,
Bostock,
Dandurand, C.P.
Foster,
Laird,
L'Espérance,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.
McLean,
Michener,
Nicholls,
Power, C.P.
Ross (*Middleton*),
Ross (*Moosejaw*),
Smith,
Thompson,
Watson,
White. — 17.

COMPTE RENDU DES DÉBATS.

L'honorable M. Dennis, Président.

Les honorables Messieurs

Blondin, C.P.,
Bostock,
Dandurand, C.P.,
Dennis,
Forget,
L'Espérance,
Nicholls,
Poirier,
Power, C.P.—9.

(Quorum 3.)

DIVORCES.

L'honorable M. Ross (*Middleton*), Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Daniel,
Fisher,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
Ross (*Middleton*),
Talbot.
Tanner,
Watson,
Willoughby.—9.

(Quorum 3.)

AGRICULTURE ET FORÊTS.

L'honorable M. Boyer, Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Béique,
Boyer,
Douglas,
Edwards,
King,
Prince,
Ross (*Middleton*),
Smith.—9.

(Quorum 3.)

IMMIGRATION ET TRAVAIL.

L'honorable M. McMeans, Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Dandurand, C.P.,
Dessaulles,
McMeans,
Nicholls,
Prowse,
Robertson, C.P.,
Sharpe,
Todd.—9.

(Quorum 3.)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

L'honorable M. NICHOLLS, Président.

Les honorables Messieurs

GIRROIR,
MILNE,
MITCHELL,
McSWEENEY,
NICHOLLS,
SCHAFFNER,
SHATFORD,
TESSIER,
THIBAUDEAU—9.

(Quorum 3.)

COMITÉ DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

L'honorable M. DE VEBER, Président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT, C.P.,
BOURQUE,
DANIEL,
DAVID,
DE VEBER,
DOUGLAS,
EDWARDS,
MURPHY,
WILSON—9.

(Quorum 3.)

ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

L'honorable M. POWER, C.P., Président.

Les honorables Messieurs

BELCOURT, C.P.,
BÉNARD,
DESSAULLES,
DONNELLY,
FOSTER,
LOUGHEED, SIR JAMES, C.C.M.G., C.P.,
POWER, C.P.,
ROCHE,
YEO.—9.

(Quorum 3.)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS.

L'honorable M. WATSON, Président.

Les honorables Messieurs

CASGRAIN,
CHOQUETTE,
FORGET,
FOWLER,
HARMER,
McLENNAN,
MULHOLLAND,
POWER, C.P.,
WATSON.—9.

(Quorum 3.)

COMITÉ CONJOINT DU RESTAURANT.

L'honorable M. L'ORATEUR, Président.

Les honorables Messieurs

SÉNAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
SON HONNEUR LE PRÉSIDENT,	L'HONORABLE M. L'ORATEUR,
BLAIN,	DOUGLAS (*Strathcona*),
LANDRY, C.P.,	STEELE,
THOMPSON,	STEWART (*Hamilton*),
WATSON—5.	TOBIN.

3ME SESSION, 13E PARLEMENT 1919.

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS DANS LES COMITÉS PERMANENTS.

BARNARD, L'honorable G. H.—Chemins de fer, Bills privés.
BEAUBIEN, L'honorable C. P.—Banques, Chemins de fer.
BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills privés, Banques, Agriculture, Finances.
BEITH, L'honorable R.—Bills privés, Régie interne, Immigration, Agriculture.
BÉNARD, L'honorable A.—Service civil, Bills privés.
BELCOURT, C.P., L'honorable N. A.—Chemins de fer, Bills privés, Service civil, Santé publique.
BENNETT, L'honorable W. H.—Banques, Régie interne.
BLAIN, L'honorable R.—Chemins de fer, Régie interne, Restaurant.
BOLDUC, L'honorable J. (Président)—Régie interne, Bibliothèque, Restaurant.
BLONDIN, C.P., L'honorable P. E.—Débats et Comptes rendus.
BOSTOCK, L'honorable H.—Chemins de fer, Bills privés, Divorces, Débats, Bibliothèque, Ordres permanents, Régie interne, Finances.
BOURQUE, L'honorable T. J.—Chemins de fer, Santé publique.
BOYER, L'honorable A.—Bibliothèque, Bills privés, Agriculture, Banques.
BRADBURY, L'honorable G.—Chemins de fer, Régie interne.
CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banques, Edifices publics.
CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Chemins de fer, Edifices publics.
CLORAN, L'honorable H. J.—Bills privés.
CROSBY, L'honorable A. B.—Impressions, Chemins de fer.
CURRY, L'honorable N.—Banques.
DANDURAND, C.P., L'honorable R.—Banques, Chemins de fer, Débats, Immigration, Finances.
DANIEL, L'honorable J. W.—Banques, Régie interne, Divorces, Santé publique, Chemins de fer.
DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Santé publique.
DENNIS, L'honorable W.—Bibliothèque, Débats, Impressions.
DESSAULLES, L'honorable G. C.—Immigration, Service civil, Impressions.
DE VEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Santé publique.
DOMVILLE, L'honorable J.—Impressions, Chemins de fer, Bills privés.
DONNELLY, L'honorable J. J.—Chemins de fer, Service civil, Impressions.
DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Chemins de fer, Santé publique, Agriculture.
EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Agriculture, Santé publique, Bills privés.
FARRELL, L'honorable E. M.—Impressions, Bills privés, Chemins de fer.
FISHER, L'honorable J. H.—Banques, Régie interne, Divorces.
FORGET, L'honorable A. E.—Débats, Edifices publics, Impressions.
FOSTER,—L'honorable G. G.—Banques, Chemins de fer, Service civil, Finances.
FOWLER, L'honorable G. W.—Chemins de fer, Edifices publics.
GIRROIR, L'honorable E. L.—Bills privés, Commerce, Chemins de fer.

GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills privés, Bibliothèque.
GORDON, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne.
HARMER, L'honorable W. J.—Bills privés, Edifices publics.
KING, L'honorable G. G.—Chemins de fer, Agriculture.
LAIRD, L'honorable H. W.—Bibliothèque, Chemins de fer, Finances.
LANDRY, L'honorable P.—Bibliothèque, Régie interne, Restaurant, Chemins de fer.
LAVERGNE, L'honorable L.—Ordres permanents, Régie interne.
LEGRIS, L'honorable J. H.—Impressions, Bills privés, Régie interne.
L'ESPÉRANCE, L'honorable D. O.—Banques, Débats, Finances.
LOUGHEED, L'honorable sir James A.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Service civil, Régie interne, Finances.
LYNCH-STAUNTON, L'honorable G.—Chemins de fer, Bills privés.
MACDONELL, L'honorable A. C.—Chemins de fer, Bills privés.
MCCALL, L'honorable A.—Chemins de fer, Impressions.
MCHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills publics.
MCLEAN, L'honorable J.—Impressions, Régie interne, Finances.
MCMEANS, L'honorable L.—Banques, Immigration.
MCLENNAN, L'honorable J. S.—Bibliothèque, Banques, Edifices publics.
MCSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Régie interne, Commerce.
MICHENER, L'honorable E.—Chemins de fer, Régie interne, Finances.
MILNE, L'honorable J.—Chemins de fer, Commerce.
MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Commerce.
MONTPLAISIR, L'honorable H.—Régie interne.
MULHOLLAND, L'honorable R. A.—Bills privés, Edifices publics.
MURPHY, L'honorable P. C.—Santé publique, Bills privés, Chemins de fer.
NICHOLLS, L'honorable F.—Banques, Immigration, Débats, Commerce, Finances.
O'BRIEN, L'honorable M. J.—Chemins de fer.
PLANTA, L'honorable A. E.—Banques, Débats.
POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.
POPE, L'honorable R. H.—Chemins de fer, Impressions, Régie interne.
POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne, Débats, Service civil, Ordres permanents, Edifices publics, Finances.
PRINCE, L'honorable B.—Impressions, Agriculture, Bills privés.
PRINGLE, L'honorable R. H. C.—Ordres permanents, Immigration.
PROWSE, L'honorable B. C.—Régie interne, Immigration.
RATZ.—L'honorable V.—Impressions, Banques.
ROBERTSON, L'honorable G. D., C.P.—Impressions, Chemins de fer, Immigration.
ROCHE, L'honorable J. H.—Banques, Chemins de fer, Finances.
ROSS, L'honorable W. B.—Divorces, Chemins de fer, Régie interne, Banques, Agriculture, Finances.
SCHAFFNER, L'honorable F. L.—Banques, Commerce.
SHARPE, L'honorable W. H.—Impressions, Chemins de fer, Régie interne, Immigration.
SHATFORD, L'honorable L. W.—Banques, Commerce.
SMITH, L'honorable E. D.—Banques, Agriculture, Finances.
TALBOT, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer, Divorces.
TANNER, L'honorable C. E.—Ordres permanents, Banques, Divorces, Bills privés.
TAYLOR, L'honorable J. D.—Bibliothèque, Banques.
TESSIER, L'honorable J.—Ordres permanents, Chemins de fer, Commerce.
THIBAUDEAU, L'honorable A. A.—Impressions, Commerce.
THOMPSON, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Régie interne, Restaurant, Finances.
THORNE, L'honorable W. H.—Banques.
TODD, L'honorable I.—Impressions, Bills privés, Immigration.
TURRIFF, L'honorable J. G.—Bibliothèque, Banques.

WATSON, L'honorable R.—Chemins de fer, Régie interne, Restaurant, Edifices publics, Divorces, Finances.
WEBSTER, L'honorable J.—Bibliothèque, Banques.
WHITE, L'honorable R. S.—Impressions, Chemins de fer, Finances.
WILLOUGHBY, L'honorable W. B.—Ordres permanents, Banques, Divorces.
WILSON, L'honorable J. M.—Santé publique, Bills privés.
YEO, L'honorable J.—Ordres permanents, Service civil.



